

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN PARÉ, président
 Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire
 M. LUC LACHARITÉ, commissaire
 Mme STÉPHANIE ESPACH, secrétaire-analyste

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME
DU QUARTIER LATIN (PPU)**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 13 novembre 2012, 13h
Pavillon Judith-Jasmin de l'UQÀM
405, rue Sainte-Catherine Est
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2012..... 1
PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

UQÀM - M. Claude Corbo et Madame Ginette Goyette 1
Tous pour l'aménagement du Centre-Sud - M. Ron Rayside
et Madame Christelle Proulx-Cormier..... 10
Forum jeunesse de l'île de Montréal - Mme Sarah Girouard et M. Francis Sabourin 23
M. Michel Barcelo et Mme Michèle Bertrand 31
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent - Mme Christine Caron
et M. Rosario Demers 37
Cactus Montréal - Mme Sandhia Vadlamudy 50
Loft Saint-Denis - M. Daniel Ouaknine..... 56
Café-bar Le Saint-Sulpice - M. Maurice Bourassa et Mme Martha Masferrer 66
CDU Faubourg Saint-Laurent - M. Jérôme Vaillancourt et M. Michel Sabourin..... 78
Partenariat du Quartier des spectacles - M. Jacques Primeau et M. Pierre Fortin 93
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Mme Louise Boutin..... 104

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Mesdames, Messieurs, bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience sur le PPU du Quartier latin. On a eu une petite interruption inattendue hier soir. Alors, il a fallu évidemment remettre une partie des interventions. Grâce à la coopération de tout le monde, on a pu reprogrammer les choses. C'est pourquoi tout à l'heure j'inviterai en tout premier lieu monsieur Claude Corbo, recteur de l'UQÀM, à intervenir.

10

Je vous signale aussi que nous avons ajouté une séance demain après-midi qui commencera, si je ne me trompe pas, vers 3 h ou quelque chose comme ça – en tout cas, on pourra le préciser – et à laquelle, on accueillera des gens qui s'étaient déjà inscrits et qui ont accepté gracieusement donc de revenir devant la commission.

15

Les règles, évidemment, vous les connaissez. J'appelle les gens, je les invite à nous présenter brièvement les principales idées contenues dans le mémoire que la plupart d'entre eux nous ont fait parvenir jusqu'à maintenant et la commission posera, à son tour, des questions. Et on alloue environ vingt minutes par intervenant.

20

Alors, Monsieur Corbo, recteur de l'UQÀM, je vous invite à venir prendre place devant nous. Et pendant que vous vous installez, je vais quand même saluer en vous quelqu'un qui a déjà présidé une commission de l'Office de consultation publique de Montréal.

25

M. CLAUDE CORBO :

30

Merci, Monsieur le président. Je comprends votre bonheur ou je comprends vos souffrances, ainsi que Madame la commissaire et Monsieur le commissaire. Dans un premier temps, nous sommes infiniment désolés de ce qui vous est arrivé hier soir mais ce sont des choses qui arrivent et qui prouvent que les universités, en vieillissant, ont plus de besoin d'investissement de toutes sortes d'équipements de toute nature. Voilà.

35 Je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée. Je suis accompagné par madame Monique Goyette qui est la vice-rectrice aux affaires administratives et financières de l'UQÀM et qui, en plus, est membre du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles et qui est très impliquée dans ce dossier.

40 Alors je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée de présenter le point de vue de l'UQÀM à l'égard du Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin. Je vous dirais que l'université salue ce PPU de même que le processus de consultation très important qui a permis d'élaborer la vision que nous jugeons claire et féconde du projet. Et nous sommes évidemment très heureux que le verbe « apprendre » se retrouve avec les verbes « vivre », « créer », « se divertir » pour exprimer l'ambition du projet.

45 Notre université souscrit d'emblée au positionnement du Quartier latin comme destination unique de la culture et du savoir et aussi à l'ensemble des grandes orientations du PPU. Nous entendons agir comme partenaire actif du projet, et ça, en fonction de trois principales priorités. Premièrement – et je détaillerai un peu – renforcer la vocation artistique et culturelle du Quartier latin; deuxièmement, valoriser l'espace public et le concept de campus urbain; et troisièmement, promouvoir le développement durable et l'économie du savoir.

50 Donc en premier lieu, l'UQÀM veut renforcer la vocation artistique et culturelle du Quartier latin. Nous avons, vous le savez, une faculté des arts qui est l'une des plus importantes au Canada. Nous avons une faculté de communication réputée. Nous avons neuf lieux de diffusion culturelle, une trentaine d'œuvres d'art public qui animent le campus. Donc nous participons déjà beaucoup à l'effervescence culturelle de notre environnement et cette effervescence repose quant à nous d'abord et essentiellement sur la créativité de nos professeurs, chargés de cours et étudiants.

60 Donc dans le cadre du PPU, notre université souhaite particulièrement valoriser l'art dans l'espace public et appuyer le renforcement de la présence des créateurs dans le milieu. Ça se fait entre autres par des projets comme des installations éphémères sur la Place Pasteur en face du clocher ou des projections sur les murs des pavillons et le clocher de l'église Saint-

65 Jacques. Ce sont des initiatives réalisées en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles, les festivals et les autres partenaires culturels. Ça implique nos professeurs, nos chargés de cours et nos étudiants et ça produit, croyons-nous, un effet marquant sur la vitalité et l'identité de notre campus et de ses abords. Donc réaffirmer la réalité culturelle de ce quartier où nous sommes.

70 En deuxième lieu, nous voulons valoriser l'espace public et le concept de campus urbain. L'une des grandes réalisations de l'Université du Québec à Montréal depuis 43 ans a été de réintroduire ici une université et donc de contribuer à revaloriser le tissu urbain et à faire en sorte que ce quartier soit vivant à tous égards. Donc nous voulons valoriser l'espace public et le concept de campus urbain.

75 Cela est reconnu par le PPU et la présence physique de l'UQÀM évidemment est incontournable, de même que 40 000 étudiants et 5 000 personnes qui travaillent à l'université créent une vie économique et sociale qui est très importante pour le quartier.

80 Dans les rues mêmes cependant, au cœur de l'espace public, l'apport et la présence propre du savoir et de la culture peuvent être renforcés dans l'environnement du Quartier latin. Nous avons pris à cet égard un certain nombre de mesures pour mieux intégrer notre campus, notamment dans le cadre du Plan directeur immobilier adopté en décembre 2011, dont nous pourrions vous reparler de façon plus détaillée, si vous le souhaitez.

85 Le PPU propose également des avenues que nous jugeons prometteuses, que l'université souhaite pouvoir emprunter dans la mesure de nos moyens dois-je dire – parce que les budgets sont ce qu'ils sont – et selon un plan de mise en œuvre que nous voulons intégrer avec les plans de la Ville et les paliers de gouvernement concernés. Et en ce sens nous proposons un certain nombre de priorités d'intervention auxquelles nous aimerions pouvoir
90 contribuer activement. Je vous en donne quelques exemples.

En premier lieu, un des éléments importants de tout ce quartier, c'est le boulevard de Maisonneuve. Nous voudrions en faire un axe vert et fédérateur de notre campus puisque nous

95 sommes à deux extrémités du boulevard de Maisonneuve avec un aménagement, un mobilier urbain appropriés, une signalétique représentative de la vocation spécifique de ce quartier. Et évidemment, nos actions se veulent en harmonie avec les Habitations Jeanne-Mance et le caractère qui est déjà donné à ce corridor par la piste cyclable. Voilà pour le boulevard de Maisonneuve.

100 Ensuite, nous voulons faire de la rue Saint-Denis, sens nord-sud, qui habite une grande concentration d'établissements consacrés à la diffusion du savoir et de la culture, faire de Saint-Denis un pivot du Quartier latin où nous maintiendrons évidemment notre présence.

105 Alors donc, nous appuyons les orientations qui visent à encourager la revitalisation et la rénovation de façade des bâtiments. Nous voulons également essayer de jouer un rôle intégrateur en renforçant la fluidité des déplacements des piétons et l'appropriation des lieux par ces derniers, comme le propose le PPU. Nous souscrivons particulièrement à l'idée de créer l'Esplanade Pasteur qui est indiquée avec l'attache vert moyen entre les deux parties est et ouest de la rue Saint-Denis – l'Esplanade Pasteur, une nouvelle place publique regroupant la Place Pasteur et l'espace qui est situé en façade du parvis du clocher de Saint-Jacques.

115 Alors donc, c'est des hypothèses qui font la démonstration du potentiel de la rue Saint-Denis comme espace culturel et lieu d'échanges pour la communauté étudiante et les occupants du Quartier latin.

120 Dans ce contexte, nous pouvons d'ores et déjà offrir une programmation culturelle de haut calibre grâce à l'apport de programmes d'études nombreux à vocation artistique et au déploiement de la créativité de nos étudiants en particulier. C'est des projets qui sont importants pour les étudiants parce que ça leur permet de manifester leurs talents et d'apprendre aussi à réaliser des choses avec des soucis de qualité professionnelle élevée.

Nous voulons aussi optimiser l'espace public qui nous appartient à l'angle sud-ouest des rues Berri et Sainte-Catherine devant le presbytère qui y loge pour créer à cet endroit un

125 square public accueillant et animé. Et nous sommes également prêts à collaborer avec –
comment dirais-je – une meilleure utilisation de la Place Émilie-Gamelin.

130 Alors parmi les choses qui nous concernent directement, nous voulons contribuer à
rénover nos entrées au niveau métro et collaborer aux actions de revitalisation des édicules du
métro. On veut réserver les espaces sur rue de nos pavillons Jasmin et Hubert-Aquin au nord
et au sud de Sainte-Catherine à des activités de diffusion et de commerce en lien avec la
mission universitaire. Nous voulons aussi mettre en œuvre un programme de mise en valeur
du clocher Saint-Jacques qui est une richesse extraordinaire avec la possibilité de faire sonner
le carillon. C'est un espoir que, pour ma part, je caresse depuis longtemps. Alors donc, voilà
pour la dimension campus urbain.

135 En troisième lieu, nous souhaitons pouvoir contribuer au développement durable et à
l'économie du savoir, soit grâce au corps professoral, à ses étudiants, à ses diplômés.
L'université est certainement l'un des contributeurs les plus prolifiques et créatifs au parcours
numérique mis en place déjà par le Quartier des spectacles.

140 Voilà donc un ensemble de ressources et d'expertise que l'université met déjà à
contribution et qui peuvent être optimisées et partagées dans le cadre d'un partenariat plus
poussé et en tenant compte des différentes dimensions du PPU.

145 Montréal est une ville qui jouit déjà d'une réputation très enviable au plan de la qualité
de vie, au plan de la qualité aussi de sa vie culturelle. C'est dû notamment à l'apport de ses
établissements d'enseignement supérieur et ils sont pour beaucoup dans la vitalité du milieu.

150 Donc comme acteur de premier plan, je répète que l'UQÀM entend collaborer à ce
projet prometteur de Plan particulier d'urbanisme et mettre à contribution l'expertise et le talent
de notre communauté et nos infrastructures. Merci. Et donc notre appui est assuré à ce projet
et nous répondrons volontiers à vos questions.

LE PRÉSIDENT :

155

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Corbo. Sur le plan tout d'abord d'intervention physique, à plusieurs endroits, vous proposez des mises en valeur en quelque sorte de certains espaces. Je retiens donc le boulevard de Maisonneuve comme corridor vert; je retiens également surtout peut-être la Place Pasteur mais également devant la petite chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, une autre place à cet endroit-là. Est-ce que vous avez poursuivi ou approfondi l'aménagement de ces espaces-là qui sont au croisement d'une artère assez active et d'une plaque publique qu'on souhaite quand même relativement perméable, j'imagine, entre les deux côtés? Est-ce qu'il y a des recherches en aménagement ou en design que vous avez approfondies là-dessus?

160

165

Mme MONIQUE GOYETTE :

Nous avons réfléchi beaucoup à l'aménagement de cet espace-là. Vous avez sûrement remarqué l'empreinte de l'UQÀM qui est extrêmement importante, et du côté est et du côté ouest. Maintenant, du côté est, si on regarde la vocation du côté est, on n'est pas exactement dans le même type d'activité que du côté ouest où là on a plus des festivals. De notre côté à nous, on voit plus des activités qui sont plus de nature culturelle et organisées autrement. Ce n'est pas exactement la même réponse.

170

175

On a aussi la problématique que l'UQÀM était un peu refermée sur elle-même, dans le sens où la construction elle-même, le bâti fait en sorte que les gens sont à l'intérieur et dans les souterrains. On s'est posé la question comment faire en sorte de faire plus d'animation et permettre aux commerces de la rue Saint-Denis et à l'axe Sainte-Catherine de vivre davantage. Et l'idée qui est en arrière de ça, c'est que l'UQÀM soit en mesure de proposer aux étudiants de sortir. Et pour le faire, on a commencé effectivement de l'animation sur la rue Saint-Denis particulièrement – l'animation du clocher, comme monsieur Corbo le disait tantôt – il y a aussi des projets d'animation sur la Place Pasteur.

180

185 Alors l'idée, c'est de s'assurer que cette place-là puisse s'élargir, par exemple, en
mettant les trottoirs à égalité avec la rue et que de temps à autre, on puisse fermer et avoir une
zone d'occupation pour vraiment des activités qui soient soit culturelles, soit pour l'ensemble
du quartier, soit pour les fins de l'UQÀM. Alors ce n'est pas l'idée de fermer continuellement la
rue Saint-Denis mais c'est de se l'approprier, avoir la contrepartie en fait de ce qu'on fait déjà
dans la partie ouest du Quartier des spectacles.

190 **LE PRÉSIDENT :**

195 Si je vous demandais maintenant comment vous voyez la rue Berri dans tout ça? Vous
avez évoqué entre autres une coexistence un peu plus manifeste entre la Place Émilie-
Gamelin et l'UQÀM.

Mme MONIQUE GOYETTE :

200 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Comment ça pourrait se faire?

205 **Mme MONIQUE GOYETTE :**

210 Bien, du côté de la rue Berri, ce à quoi on pense, là aussi au niveau architectural, on
est très refermé, ce sont des murs pleins. Une des possibilités qui s'offrent à nous, c'est de
prévoir des ouvertures dans la partie bâtie. Il y a aussi la possibilité, comme on le dit dans
notre projet, de travailler davantage du côté de la Place Émilie-Gamelin, mais là, c'est plus
avec le Quartier des spectacles évidemment. Il y a aussi toute la question de l'itinérance qui
pose problème et notre position, ce n'est pas de faire fuir tout le monde qui semblent*** disons
moins acceptables dans la société. C'est comment on fait pour vivre avec tout le monde. Et
une des possibilités, dans la mesure où on développe davantage Saint-Denis, ça laisse plus de

215 possibilité du côté de la Place Émilie-Gamelin pour faire un ensemble d'activités et penser à
une vie sociale qui reflète les besoins du quartier.

LE PRÉSIDENT :

220 Très bien. Je vous amène sur un autre sujet qui a été abordé par un grand nombre
d'autres intervenants qui est la question du logement étudiant. On s'entend évidemment la
question plus vaste du logement dans le Quartier latin mais dont un des volets, c'est celui des
étudiants. Est-ce qu'à votre avis, l'Îlot Voyageur demeure un endroit à privilégier pour de
l'habitation étudiante?

225

Mme MONIQUE GOYETTE :

Effectivement, les structures qui restent à l'Îlot Voyageur étaient faites pour les fins de
construction de résidences étudiantes. Et il avait été établi à l'époque un besoin pour la
230 clientèle étudiante. Ce besoin-là existe encore. Maintenant, vous savez que l'Îlot Voyageur a
été transféré, les actifs ont été transférés au gouvernement et actuellement, la partie nord est à
vendre. La partie sud, on a déjà annoncé un certain nombre de choses qui devraient être
développées de ce côté-là. Est-ce que ça devrait être encore des résidences étudiantes ou
pas? J'avoue que je me sens un peu loin de cette décision-là, parce qu'on est complètement
235 écarté des décisions relatives à l'Îlot Voyageur et vous pouvez comprendre pourquoi.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

240

M. CLAUDE CORBO :

Mais de façon générale, plus il y a d'étudiants qui habitent dans la périphérie
immédiate de l'université, c'est avantageux pour eux en termes d'éviter des pertes de temps
245 de transport, c'est avantageux pour la vie du quartier, c'est avantageux pour la vie de

l'université. Et donc si on va vers l'utilisation de ce malheureux Îlot Voyageur pour loger des étudiants, ce sera, comme on disait dans le langage très logique d'autrefois, une rédemption très appréciée.

250 **LE PRÉSIDENT :**

J'aime bien votre propos, Monsieur Corbo. Monsieur Corbo, Madame Goyette, merci de votre intervention et soyez assurés que vos propos et le mémoire que vous avez déposé feront partie de l'étude de notre programme d'analyse des prochaines semaines. Et je vous souhaite bonne chance, Monsieur Corbo, dans les nouvelles fonctions que vous occuperez, je pense, dans quelques mois.

255 **M. CLAUDE CORBO :**

260 Merci.

Mme MONIQUE GOYETTE :

265 Merci.

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant Tous pour l'aménagement du Centre-Sud, monsieur Ron Rayside. Il y a toutes sortes de salles pour les consultations de l'Office. Il y a même des salles paroissiales, alors voilà. L'important, c'est qu'on soit le plus près possible des lieux qui sont l'objet de la consultation. Alors, bienvenue à vous deux. Monsieur Rayside, je vais vous demander de nous présenter la personne qui vous accompagne.

M. RON RAYSIDE :

275

C'est Christelle Proulx Cormier qui travaille avec nous au bureau et puis qui organise un peu Tous pour l'aménagement du Centre-Sud. Et elle est impliquée dans beaucoup de ce qu'on appelle nos interventions de nature sociale un peu partout.

LE PRÉSIDENT :

280

Alors vous nous avez déposé déjà un mémoire sous le titre *Tous pour l'aménagement du Centre-Sud*.

M. RON RAYSIDE :

285

Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

290

Les commissaires en ont pris connaissance. Je vous invite à nous en présenter l'essentiel pour qu'on puisse ensuite vous poser des questions.

M. RON RAYSIDE :

295

Ça va. Vous avez là-dedans seulement ceux qui participent, c'est une manière de – mais il faut dire que le mémoire est basé sur une quinzaine d'années d'expérience d'interventions dans le quartier, participation à toutes sortes de tables de quartier et toutes sortes de comités, mais aussi autour de ce sujet-là, une série de sessions de réflexions. Et vous avez la liste des noms qui participent à différents degrés. Que c'est de plus en plus notre méthodologie quand on essaie un peu de formuler un point de vue collectif sur un enjeu particulier et que ça, c'est un des exemples parmi d'autres.

300

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

305

En fait, on ne va pas lire intégralement, ni vous présenter l'ensemble des recommandations parce qu'il y en a beaucoup mais on va peut-être sélectionner certaines qui sont, selon nous, très importantes et qui sont ressorties dans les deux séances justement qu'on a tenues avec les personnes qui étaient écrites dans l'autre diapo.

310

C'est sûr qu'au niveau même du territoire du PPU, il y avait un questionnement de la part du groupe, à savoir si c'était pertinent ou pas d'inclure le CHUM, puis finalement le groupe Tous pour l'aménagement du Centre-Sud a cru bon d'inclure le CHUM parce qu'il va y avoir des répercussions importantes en termes d'offre de logements nécessaires, en termes de dynamique de services de proximité et tout ça. Donc c'est sûr que vu que c'est directement à la frontière du PPU actuel, il faudrait l'inclure, en fait.

315

320

Ensuite, au niveau de la culture, Ron va vous présenter les cartes dans quelques instants, mais notre constat principal au niveau du thème de la culture, c'est que le PPU se plaçait vraiment comme un pivot à la jonction de différents pôles culturels qui ont une vocation un peu différente les uns des autres mais complémentaires, puis notre principale préoccupation, c'était que le Quartier des spectacles ne devienne pas une concentration d'activités culturelles au détriment de ces autres pôles-là mais bien demeure complémentaire aux autres forces qu'il y a dans le quartier, que ce soit autour du pôle Frontenac, que ce soit dans le Mile-End, tout le long des artères Saint-Denis, Saint-Laurent, que ça facilite la visibilité de tous ces endroits-là qui ont chacun leurs particularités et leurs créneaux un peu propres.

325

M. RON RAYSIDE :

330

On a traité un peu à deux échelles dans le mémoire ce qu'on appelle – mais c'est notre définition à nous – le grand centre-ville. Sauf qu'il manque, nous, les cartes pour le Sud-Ouest, puis Côte-des-Neiges, mais ça demeure quand même une préoccupation d'avoir ce regard-là un peu macro pour situer le Quartier latin dans son contexte beaucoup plus grand et surtout vu du point de vue de la culture et de l'habitation. C'est un peu de situer.

335

Ça, c'est une première carte, c'est juste les enjeux généraux, la question de mixité culturelle, culture alternative, le maintien de ceux qui restent les lieux de création, l'identité des artères commerciales. Et les artères commerciales, c'est une zone qui est – où la présence des artères commerciales est très, très, très importante, ça fait que ça fait partie d'une

340

dynamique culturelle mais aussi une dynamique de services de proximité. Et il y a d'autres enjeux. Peut-être juste les grandes tendances?

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

345

C'est ça. Les grandes tendances, c'est un peu, encore là, pour parler de la particularité de chacun des grands pôles au niveau culturel. Donc je ne veux pas me répéter mais c'est ça, il y a peut-être le Quartier des spectacles qui, en fait, représente plus un pôle de diffusion actuellement. Il reste encore des lieux de création. On juge – on en parlera plus tard – que c'est important de les préserver mais contrairement à d'autres pôles, c'est vraiment la principale

350

fonction actuellement.

M. RON RAYSIDE :

355

Toute la question aussi – mais vous savez, ce n'est pas nouveau pour personne – mais toute la pression immobilière dans le coin qui n'affecte pas juste la question résidentielle, parce qu'on est habitué de voir de ce côté-là, mais aussi tous les espaces, les espaces commerciaux, les lieux de création, les lieux de diffusion. Puis à travers le temps, c'est un déplacement aussi autant un déplacement d'une partie de la population, un déplacement aussi de lieux de création, surtout ceux qui entrent un peu en bas de l'échelle, si on peut dire, où le

360

prix au pied carré est une déterminante importante.

365

Ça fait qu'on voulait juste souligner avec différentes zones qu'on juge – ce n'est pas une analyse scientifique, c'est un peu comme avec les connaissances qu'on a – de dire c'est quoi les zones que c'est un peu trop tard, comme le Vieux-Montréal et d'autres qui sont sous beaucoup de pression. Et les zones aussi où ça vaut la peine peut-être d'intervenir.

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

370 Au niveau de cette carte-ci, vous voyez en jaune les zones où c'est le plus fortement peuplé
actuellement dans les deux arrondissements : Plateau et Ville-Marie. Donc ça montre un petit peu le
contexte. C'est sûr qu'on aurait pu aller beaucoup plus finement en détail. Il y a d'autres cartes qui
vont le montrer peut-être mieux, mais au niveau du Quartier des spectacles puis du Pôle du Quartier
latin, c'est moins fortement peuplé. Par contre, on annonce l'implantation d'un nombre vraiment
important de nouvelles résidences. Donc c'est juste de garder en tête justement l'impact que tout ça
peut avoir sur justement les pressions immobilières ou au moins le replacer dans le contexte de la
375 population locale existante. Donc ça, c'est un peu comme une mise en...

Donc au niveau des lieux de création – pour conclure sur les enjeux un peu plus macros et
plus liés à la culture et aux arts – l'idée, la demande en fait du groupe, c'était de développer un
programme d'acquisition et de maintien des espaces de création qui subsistent encore dans le Pôle
380 Quartier latin et puis d'organiser un chantier sur la sécurisation des espaces de création en général
à Montréal. Donc on pense que c'est intimement lié à la survie de ces lieux-là qui sont de plus en
plus rares sur le territoire.

Développer une offre de services complémentaires aussi aux créateurs. Il y a des
385 discussions qui ont eu lieu déjà dans le milieu et puis les créateurs ne retrouvent pas
nécessairement tous les services connexes aux arts et à la culture. Donc des services de proximité,
des cafés. Ils trouvent que c'est un peu, au niveau du pôle autour de la Place des Arts, Quartier latin,
c'est un peu moins adapté à leurs besoins à eux.

390 Sinon, il y a la qualité de l'environnement physique aussi pour la tenue d'événements,
de faciliter l'appropriation des lieux et des espaces publics ou vacants. C'est sûr qu'avec la
mise en œuvre du PPU, il y aura de moins en moins d'espaces vacants mais ceux qui sont
préservés pour justement les grands événements comme les festivals, tout ça, souvent, ils ont
l'air abandonnés quand ils ne sont pas utilisés. Ça fait qu'au moins il y ait des services
395 minimums, des prises de courant, des choses comme ça pour que les artistes puissent – que

ça ne soit pas compliqué aussi au niveau de l'arrondissement pour faire des demandes pour tenir des événements. Donc que ce soit facilement appropriable par les artistes.

M. RON RAYSIDE :

400

L'autre échelle, c'est la zone du PPU lui-même, qu'on revient aussi sur les thèmes de manière beaucoup plus micro, toute la question de mixité de la culture alternative, la culture pour toutes les générations, l'identité des artères commerciales, surtout Sainte-Catherine, Saint-Denis et Saint-Laurent, les relations entre les pôles de création et la diffusion sur le territoire et les liens entre le Quartier des spectacles et les autres lieux de création. C'est toutes ces notions-là, de comment on travaille, comment le centre travaille avec cette périphérie et vice versa.

405

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

410

Donc ça, c'est la carte qui représente un petit peu les enjeux relatifs à la tenue d'événements comme les festivals. Donc justement, c'était d'ouvrir pour que ce ne soit pas seulement utilisé par les grands festivals qu'on connaît actuellement mais que les endroits – un peu comme monsieur Corbo le soulignait tout à l'heure – soient beaucoup plus faciles à approprier. Par exemple, les petites places autour de l'UQÀM, tout ça, que ce soit beaucoup plus facile et convivial pour n'importe qui, que ce soit des acteurs justement qui sont déjà sur le territoire comme l'UQÀM ou d'autres acteurs d'un peu partout à Montréal ou ailleurs.

415

Et puis on soulignait aussi que les développements futurs devraient tenir compte des besoins en espace dans le quartier lors des événements et que les enjeux d'aménagement des espace – non, ça je l'ai déjà mentionné, désolée. Je vais passer.

420

Donc ça, ça paraît un peu lourd mais je vais juste souligner quelques points. Au niveau de la cohabitation, parce que comme Ron le soulignait tout à l'heure, ce qui est important, c'est la diversité, donc au niveau culturel mais aussi au niveau de la population, des fonctions, tout ça. Donc il y avait un important enjeu de cohabitation, selon nous, au niveau du Quartier latin.

425

430 Donc de mettre des mesures en place pour préserver la mixité sociale d'abord du quartier; intégrer des résidents actuels dans les discussions sur la transformation du territoire qu'ils habitent; de favoriser le développement des espaces vacants justement; et de réserver des sites pour les projets de nature sociale et communautaire pour préserver cette mixité-là.

435 C'était mentionné dans le document du PPU qu'on voulait attirer une clientèle de jeunes urbains branchés. C'est intéressant. C'est sûr que ça va avec la vocation d'un Quartier des spectacles culturel, mais notre avis, c'est qu'il ne faut vraiment pas oublier les autres catégories de population. Il y a des familles qui habitent aux Habitations Jeanne-Mance, la Ville de Montréal a le souhait d'avoir plus de familles au centre-ville. On a la chance d'avoir un centre-ville habité. Donc on veut que ça demeure un endroit inclusif où toutes les catégories de population pourront trouver leur place.

440 Sinon, l'intensification des activités culturelles et institutionnelles sur le territoire pour tous les types de ménages et de population encore là, donc sauvegarder les espaces un peu plus alternatifs, si on veut, en termes de culture pour que justement tout le monde aussi puisse se divertir dans son propre quartier.

445 Il y avait la question des étudiants qui a été abordée tout à l'heure. Donc c'était aussi d'avoir la réflexion sur le logement étudiant. Il y a un peu une compétition parfois pour les grandes unités au niveau de la colocation des étudiants ou des jeunes ménages avec enfants. Donc c'est de voir un peu qu'est-ce qui pourrait être fait pour que tout le monde trouve un logement adapté à ses besoins.

450 **M. RON RAYSIDE :**

455 Le grand thème, ça c'est sur toute la question de cohabitation sociale. On ne répètera pas ce qui a été dit. C'est juste de mettre des fois une image plus localisée, puis un peu plus graphique, à ces genres de préoccupations-là aussi pour rendre l'ensemble à travers tous les efforts de densifier le territoire, toute la question des terrains vacants, puis d'essayer de rendre plus sécuritaire l'ensemble, puis aussi plus convivial. Mais c'est un peu à la fois d'inclure tout le

monde et les espaces démocratiques mais en même temps, la notion de sentiment de sécurité et de bien-être est quand même assez importante.

460

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

Puis cette image-là aussi soulève un point important par rapport aux enjeux d'aménagement comme tels. On voulait rappeler que l'intersection Sainte-Catherine et Saint-Laurent était vraiment primordiale, puis que bien qu'une portion devait être prise en compte dans l'ancien PPU Pôle Place des Arts, puis qu'il y a quand même des discussions, des projets qui sont soulevés pour cette intersection-là et ces deux artères-là, on croit que c'est vraiment un élément fondamental pour structurer, en fait, l'activité du quartier et que ça doit être une priorité au niveau des propositions de réaménagement.

470

Puis que l'identité de ces deux artères-là doit être un peu clarifiée dans le secteur du Quartier latin et de la Place des Arts pour générer, si on veut, pour être le moteur de la revitalisation. Ça comprend aussi l'édicule du métro Saint-Laurent qui doit être aussi une priorité, puis qui, à partir de là, pourra peut-être un peu se développer le reste du secteur.

475

M. RON RAYSIDE :

Puis aussi, même si ce n'est pas dans le mémoire, ce que les gens de l'UQÀM ont soulevé tantôt, toute la question de la rue Berri, le fait que l'UQÀM, traditionnellement, c'est introverti, la rue Berri, c'est beaucoup d'institutions qui tournent un peu le dos. C'était soulevé historiquement. Il y avait un peu la consultation dans les communautés il y a peut-être une dizaine d'années autour de ces enjeux-là avec un grand accord avec ce que l'UQÀM vient de dire : dès que possible, d'ouvrir les façades ou trouver des opportunités. Comme je dis, ce n'est pas souligné mais ça fait partie aussi de ce que le monde mettait de l'avant. Et même je dirais, sans que ce soit discuté dernièrement, à l'époque, certainement l'idée d'inclure les résidences d'étudiants à l'emplacement faisait un peu l'unanimité à l'époque. Je ne sais pas si c'est encore le cas mais si jamais on revient avec ces options-là d'occupation de l'îlot

480

485

Voyageur, je ne pense pas qu'il va y avoir beaucoup d'objections dans le quartier. Mais ceci dit, on verra bien comment les choses évoluent. Je dis ça en passant.

490

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

Cette carte-là parle un peu du développement au niveau des grands projets et du mobilier. Donc c'est seulement pour montrer un peu tout ce qui s'en vient. Comme on voit, il y a eu beaucoup plus de développement dans la portion ouest, à l'ouest du Quartier des spectacles actuellement. Donc on sent que ça s'en vient plus vers l'est. C'est juste d'avoir tout ça en tête au niveau des enjeux de développement de projets de logements comme on disait tout à l'heure, d'équilibrer un peu l'offre et de tenir compte des pressions qui pourraient s'en venir de l'ouest.

495

Au niveau de l'aménagement comme tel, j'ai déjà mentionné l'axe Sainte-Catherine comme étant très structurant, puis même si on veut lui donner une identité propre au Quartier latin, ce qui peut être très intéressant, c'est de tenir compte du fait que c'est une rue quand même qui s'étire vers l'ouest et vers l'est avec aussi des identités intéressantes, puis qu'il faut qu'elle soit perçue comme un ensemble. Donc ça peut être un moment différent sur un ensemble, un continuum de déambulation, puis il faut éviter qu'il y ait des temps morts comme il y a actuellement.

500

505

Il y avait aussi les efforts de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance qu'on voulait soulever pour ouvrir leur site. Donc on croit qu'il faut davantage favoriser ce genre d'intervention-là. Il y a déjà plusieurs projets d'annoncés mais je pense qu'on pourrait aller encore plus loin pour perméabiliser le site, en plus de l'ouverture de l'allée Hôtel de Ville, de venir peut-être faire des connexions piétonnes à différents autres endroits sur le territoire. Et puis, évidemment, ça doit se faire en collaboration avec la Corporation des Habitations Jeanne-Mance.

510

Il y avait aussi l'enjeu de la rue Ontario, de la perméabilité du site sur la rue Ontario qui nous préoccupait.

515

On demandait aussi qu'il y ait une consultation publique spécifique uniquement pour la question du réaménagement du viaduc Berri. Donc ça, ça préoccupait beaucoup les gens autour de

520

la table dans les discussions. On sait qu'il y a quelque chose qui est soulevé par rapport à ça dans le document, mais de vraiment avoir une démarche spécifique inclusive par rapport à cet enjeu-là, parce que c'est vraiment très peu intéressant de circuler sur la rue à l'intersection Berri et Ontario actuellement au niveau du viaduc.

525

Et puis, qu'il y ait des efforts vraiment particuliers qui soient faits en matière de verdissement. On sait qu'il y a le Plan canopée, c'est soulevé, de la plantation d'arbres, mais vraiment de bénéficier de chaque opportunité dans le réaménagement des espaces publics et privés, donc de peut-être avoir une mesure un peu plus forte au niveau des sites privés aussi pour qu'il y ait un plus grand pourcentage de superficie qui soit verdi.

530

M. RON RAYSIDE :

Mais il y avait deux...

535

LE PRÉSIDENT :

Je vais vous demander de conclure.

540

M. RON RAYSIDE :

Oui. Aussi, on ne voulait surtout pas dire à la Corporation des Habitations Jeanne-Mance de dire quoi faire et que c'est vraiment eux. Mais c'est juste de souligner, si jamais eux, ils décident d'aller dans un certain sens, qu'ils avaient le soutien d'autres autour. Puis le viaduc sur la rue Berri était un sujet historiquement de désaccord et non pas de consensus. Il y avait beaucoup de points de vue autour de ce viaduc-là, dont certains voulaient le maintenir, puis d'autres voulaient l'éliminer. Mais ce n'était pas un consensus.

545

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

550 Le dernier point, c'est juste par rapport aux artères commerciales. Donc de ne pas
oublier la rue Ontario qui n'est pas du tout mentionnée dans le document actuellement. Donc
elle, aussi, a un potentiel de redéveloppement et peut être une opportunité pour offrir des
services de proximité par exemple. Tout ça est à discuter et à voir mais juste au moins d'avoir
une réflexion d'inclure la rue Ontario. Et puis de s'assurer que l'arrivée des nouveaux résidents
555 s'accompagnera de mesures pour favoriser l'implantation de services de proximité et des vrais
services de proximité, pour les gens qui habitent et qui vivent dans le quartier. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

560 D'accord. Merci beaucoup. Quelques questions quand même. Vous avez parlé de
préservation des espaces de création; quelles sont vos attentes à l'endroit de la Ville là-
dessus? Et j'explique un peu ma question. On a des exemples à Montréal, par exemple
l'édifice Belgo ou encore dans le Mile-End où, plus ou moins au fil du temps et de façon non
encadrée par l'administration publique, se sont établis des lieux propices à la création
565 artistique et c'est peut-être beaucoup plus la préservation de ces lieux-là que leur avènement
de genèse qui est en cause maintenant. Dans le cas du Quartier latin, est-ce que vous avez
des attentes à l'endroit de la Ville, puisque c'est elle qui est quand même derrière le PPU, pour
jouer un rôle sur favoriser, garder, préserver les espaces de création?

M. RON RAYSIDE :

570 C'est une bonne question. Elle a peut-être deux niveaux. Le premier, c'est qu'il y a un
processus de gentrification commerciale, comme gentrification résidentielle, il y a une plus-
value donnée par un changement de zonage. Un changement de zonage égale augmentation
de valeur. C'est évident. Puis il y a une pression constante pour changer le zonage en termes
575 de soit recyclage ou de démolition des immeubles, même sur nos propres projets, des fois, on
est face à ça, puis on dit si on veut vraiment conserver – c'est d'abord d'avoir un regard assez
spécifique, puis avec une loupe sur les questions de zonage, comment est-ce qu'on peut au

580 moins en partie préserver les lieux qui sont là? Et il y a d'autres, c'est une question de soutien de l'État peut-être ou une discussion avec l'arrondissement, la ville-centre, s'il y a une vraie volonté de conserver ça, pas les trucs de zonage – je ne veux surtout pas les diminuer, juste question de trucs de zonage – mais des fois, il y a des outils de zonage peut-être qu'on ne pousse pas assez loin dans la réflexion. Sans être expert là-dedans, c'est un peu une invitation, on peut dire, avec beaucoup de têtes autour de la table à la Ville, il y a peut-être un moyen de travailler là-dessus.

585
Parce qu'il y a encore les zones de création dans cette zone-là et souvent, c'est caché et souvent même, c'est une occupation illégale. Un peu comme dans le lieu un peu à l'extérieur sur le long du canal Lachine ou dans le Mile-End ou dans les racoins de la ville, mais les racoins à l'intérieur de la Ville aussi. Comment faire en sorte qu'on ne les ferme pas demain
590 matin pour des questions de mise aux normes? C'est un drôle de type de demande, elle est là pareille. Et de comment on traite ce genre de racoins-là dans l'avenir? C'est une grande question dont les outils ne sont pas évidents mais c'est comme ça, je pense, qu'il faut la regarder.

595 **Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :**

Peut-être juste préciser aussi que le Belgo n'a pas, n'a aucune protection actuellement. C'est juste par le bon vouloir du propriétaire. Mais on ne sait jamais ce qui peut arriver, si on veut voir plus à long terme. Donc un peu comme dans le Mile-End, il faudrait peut-être que
600 l'arrondissement mette en place un système pour assurer la préservation des espaces de création et de diffusion dans le Belgo. Puis il y avait aussi l'Alexander qui avait été soulevé, qui avait été identifié par le groupe de discussion.

605 Puis il y avait d'autres mesures aussi, d'autres idées qui avaient été lancées autour de la table, comme d'avoir un programme d'acquisition par les OBNL, que vraiment les regroupements d'artistes, de créateurs ou de diffuseurs pouvaient devenir propriétaires eux-mêmes de ces espaces-là. Donc là, ça pérennise l'activité artistique.

M. RON RAYSIDE :

610

Il y avait déjà des hypothèses plus au nord de Saint-Laurent, un OBNL qui a offert déjà un lieu à la fois de création et de diffusion. On a dit : est-ce qu'il y a moyen qu'il devienne propriétaire? Évidemment, ça prend un propriétaire prêt à le céder mais ça prend aussi un montage financier pour être capable de le faire. Ça fait que c'est des questions qui se posent

615

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lacharité?

620

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Monsieur Rayside et/ou Madame Proulx Cormier, quand vous proposez l'élargissement du PPU au CHUM, et que vous relativisez – si j'ai bien compris le sens de vos propos – le rôle du Quartier des spectacles par rapport aux autres composantes du territoire en rapport avec les réalités sociales actuelles, avec le potentiel de développement, de l'habitation, à l'intérieur du périmètre et à l'extérieur du périmètre prescrit, est-ce que vous n'êtes pas en train de nous dire subtilement que le PPU devrait avoir une portée plus large que celle qu'on lui donne dans la présente proposition?

625

630

M. RON RAYSIDE :

Oui et non. On dit toujours ça que quand on tire les lignes autour d'un territoire, c'est jamais vraiment ça, les limites du territoire. On n'est pas innocent, on sait que quelque part quelqu'un devrait tirer une ligne mais est-ce qu'il faut les prendre si au sérieux que ça? Puis les zones périphériques, qu'on fasse la ligne ou pas, en font partie. Ça fait que c'est plus dans cet esprit-là.

635

640 Puis presque dans tous les PPU, on efface ce genre de dilemme-là. Des fois, c'est plus évident que d'autres, mais quand on a un joueur majeur d'une institution, c'est un peu comme l'UQÀM, c'est comme si la ligne traversait le milieu du campus de l'UQÀM, qui n'est presque pas pensable, mais mettons. Mais on a dans le cas du CHUM, c'est un peu comme la Grande bibliothèque parce qu'il y avait une mobilisation du quartier pour ces deux grandes institutions, c'est la première fois qu'il y a un quartier qui s'est mobilisé pour quelque chose et pas juste 645 contre quelque chose, et quand on a une grande institution comme le CHUM qui est prête à commencer à jouer le rôle d'un citoyen de son quartier, même s'il a une vocation suprarégionale, mais là, c'est un peu comme un jeu de cartes, un *shade* de plus, ce n'est pas si dramatique que ça.

650 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Merci.

655 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Rayside, Madame Proulx Cormier.

Mme CHRISTELLE PROULX CORMIER :

660 Merci.

LE PRÉSIDENT :

665 J'appelle maintenant le Forum jeunesse de l'île de Montréal, madame Sarah Girouard et monsieur Francis Sabourin. Bienvenue parmi nous. Vous nous avez envoyé déjà votre mémoire, nous en avons pris connaissance. Je vous invite donc à nous en donner l'essentiel.

Mme SARAH GIROUARD :

670 Excellent. Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires, en tant que
représentants du Forum jeunesse de l'île de Montréal, c'est avec plaisir que nous souhaitons
vous faire connaître les priorités des membres du Forum jeunesse sur divers axes du PPU
pour le Pôle du Quartier latin.

675 Je suis Sarah Girouard, je suis membre au Forum jeunesse sur le siège arts et culture,
également vice-présidente au comité exécutif. Je suis accompagnée de Francis Sabourin qui
est stagiaire parmi nous depuis quelque temps, qui a fait la rédaction du mémoire avec notre
collaboration.

680 Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de concertation de la
Conférence régionale des élus, la CRÉ de Montréal. Donc pour vous contextualiser un peu, on
a la mission de représenter les organisations jeunesse de la région de Montréal. Le conseil des
représentants élus est composé de 25 jeunes qui proviennent des milieux étudiants,
socioéconomiques, sociocommunautaires, des arts et de la culture, de l'environnement et des
685 sports et des loisirs. Donc on couvre quand même un vaste spectre. On coordonne des projets
et on défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Mais il est à noter que le Forum
jeunesse inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

690 Le Quartier latin est un lieu fréquenté par un nombre important de jeunes. Qu'ils soient
des étudiants, artistes, jeunes professionnels ou simplement résidents, il est important
d'écouter leur voix. À travers différents travaux, le forum a déjà pris position sur des questions
d'aménagement urbain, notamment avec le PMAD, sur l'agriculture urbaine ainsi que sur la vie
sur le quartier culturel. Donc on a quand même une espèce de vision de tout cela.

695 Ce qui nous amène à considérer qu'à l'intérieur du PPU, il y a de nombreuses mesures
que le forum appuie déjà d'emblée, naturellement. On souhaite, par contre, porter notre
attention sur deux axes en particulier, soit la place des artistes de la relève au centre de l'offre

culturelle dans le Quartier des spectacles, le Quartier latin, ainsi qu'un aménagement urbain inclusif, le tout, on le souhaite, chapeauté par une notion très importante de cohabitation.

700

Donc pour ma part, je vais vous présenter un peu nos réflexions sur le rôle de la relève artistique montréalaise via deux aspects très importants, soit les lieux de création que nous avons à développer ainsi que les lieux de diffusion que nous devons préserver et soutenir.

705

On constate que les jeunes artistes sont confrontés à une pénurie d'espaces créatifs dans les quartiers centraux et le Quartier latin n'y fait pas exception. Il y a peu de lieux de création pour les jeunes artistes. Il nous apparaît donc important de signaler et de proposer des mesures pour inclure des espaces de création dans le Quartier latin. Nous avons constaté que le document proposait certaines mesures pour inciter les artistes à occuper le quartier, notamment la mise en place d'une stratégie qui a comme objectif de favoriser l'inclusion de logements et d'ateliers.

710

Nous sommes en accord avec cette mesure mais on va poursuivre davantage sur cette lancée en recommandant deux trucs bien précis : soit la mise en place d'une réglementation pour que les promoteurs immobiliers réservent des espaces aux ateliers dans leurs nouvelles constructions et, deuxièmement, l'appui au développement de coopératives d'artistes sur le territoire.

715

Je vais élaborer un peu davantage là-dessus. C'est que, d'une part, pour la réglementation, on a un exemple très concret qui vient de se produire la semaine dernière, il y a quelques jours avec les ateliers d'artiste dans le Mile-End. Un méga promoteur immobilier, qui s'appelle Allied, a concédé une partie des locaux, des étages de ses nombreux buildings qui vont être vraiment dédiés pour un minimum de 30 ans aux artistes. C'est une mesure exceptionnelle. C'est très concret et ça s'est fait au terme de longues discussions, de longs travaux. Alors on a un exemple qui peut porter fruit.

720

725

Au sujet de l'appui au développement des coopératives d'artistes sur le territoire, on a encore des exemples très intéressants. Il y a une coopérative d'artistes qui s'appelle le

730 Symphonique, qui est voisin du Quartier latin, qui est une coopérative de musiciens. On a aussi des coopératives nouveau genre qui allient la résidence et les lieux de création, soit le Cercle carré ou le Radar qui sont situés dans d'autres quartiers en plein essor à Montréal.

735 Sur le sujet maintenant des lieux de diffusion, évidemment, bien sûr, c'est le Quartier des spectacles, il existe donc un très grand nombre de lieux de diffusion culturelle dans le Quartier latin. Les petits lieux d'art en particulier permettent bien souvent aux jeunes artistes de diffuser leur art. Ces institutions comportent des caractéristiques intéressantes pour les jeunes, notamment le fait qu'ils sont accessibles et abordables.

740 Nous sommes en accord avec le PPU au sens où ce réseau de petites salles fait partie de l'identité du Quartier latin et que la réglementation actuelle est mal adaptée à la réalité de ces lieux de diffusion. En ce sens, nous souhaitons préciser que certains petits lieux d'art et de spectacles ont fait l'objet de plaintes multiples concernant le bruit, en plus de recevoir des contraventions très contraignantes souvent pour l'affichage sur le mobilier urbain.

745 Dans le cas du bruit, il nous apparaît clair que des échanges doivent avoir lieu entre les résidents et l'administration municipale et les administrateurs et promoteurs des petits lieux d'art et de spectacles. En ce qui a trait à l'affichage urbain, nous souhaitons rappeler que le forum avait appuyé la demande de l'Association des petits lieux d'art et de spectacle – l'APLAS – qui revendiquait la mise en place de modules d'affichage pour faire la promotion des événements en leurs lieux.

750
755 Alors de manière très concrète, nous avons deux recommandations. Pour maintenir et accroître la présence des petits lieux d'art et de spectacles dans le Quartier latin, le Forum jeunesse recommande d'adapter la réglementation à la réalité des petits lieux d'art et de spectacles en ce qui a trait au bruit et à l'affichage sur le mobilier urbain. Francis

M. FRANCIS SABOURIN :

760 Merci. Alors en ce qui concerne le volet plus aménagement urbain, je vais détailler un peu plus mais il y a plusieurs propositions qui ont été émises par nos prédécesseurs, alors je vais y aller rapidement, puis si vous avez des questions, bien sûr, on pourra y répondre.

765 Évidemment, d'entrée de jeu, le PPU propose des mesures intéressantes, notamment lorsqu'il est question du logement, soit du verdissement et du développement des services. Premièrement, en ce qui concerne le logement, comme je vous disais, le PPU, on est d'accord avec plusieurs mesures comme, par exemple, une typologie résidentielle destinée à une clientèle jeune et encourager les projets résidentiels d'architectes innovants. Par contre, nous, on voudrait axer sur l'aspect de diversité du logement au sens où on voudrait favoriser la construction d'une gamme diversifiée de logements afin de mieux répondre aux besoins des
770 différents types de ménage, parce que pour nous, l'accessibilité est au cœur des préoccupations des jeunes.

775 En fait, l'idée maîtresse là-dedans, c'est que dans le développement résidentiel, il n'y ait pas seulement des condos et des maisons de ville mais aussi des appartements locatifs ou des coopératives, des maisons de chambre, des maisons de transition, pour satisfaire l'ensemble de la population, les jeunes, les personnes exclues ou les étudiants qui font partie du quartier.

780 En ce sens, nous recommandons de diversifier l'offre de logements en construisant des logements abordables, des propriétés, des maisons de chambre en plus de revitaliser et développer l'habitation communautaire.

785 En ce qui concerne la cohabitation, on est d'accord avec le document du PPU qui dit dans le fond qu'il y a une diversité de personnes qui côtoient, travaillent ou transitent ou habitent dans le Quartier latin. Aussi que le Quartier latin est fréquenté par une clientèle itinérante et aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

790 Notre vision, c'est qu'on partage l'inquiétude qui était présente dans le PPU. On
remarque que trop souvent ces personnes-là se retrouvent éloignées des quartiers centraux où
se trouvent les services qui pourraient leur venir en aide. En ce sens-là, on pense que la Ville
peut agir notamment avec la médiation sociale par un soutien en services à ces personnes,
795 tels que l'insertion au logement, les soupes populaires ou avoir un meilleur accès aux services
sociaux et de santé. En fait, nous recommandons de favoriser les pratiques de médiation
sociale – comme un peu qu'est-ce que nos prédécesseurs ont développé – et de soutenir les
services qui s'adressent aux personnes itinérantes toxicomanes ou aux prises avec des
problèmes de santé mentale.

800 Au niveau plus des transports, des déplacements. D'entrée de jeu, on remarque que le
document du PPU amène des recommandations très intéressantes concernant le
développement du transport collectif et actif, notamment en ce qui concerne la piétonisation de
la rue Sainte-Catherine et la diminution de la place automobile sur les rue Saint-Denis et l'ajout
de stationnement pour vélos. Nous sommes, en fait, d'accord avec ces mesures et nous
aimerions développer sur un concept précis qu'il est important de penser aux déplacements
805 au-delà du Quartier latin. Ça met un peu dans la perspective qui a déjà été développée, mais
c'est de travailler aussi avec, par exemple, l'AMT ou la STM pour faciliter l'accès au Quartier
latin aux personnes qui n'habitent pas nécessairement le Quartier latin, soit aux autres
quartiers de Montréal ou aux régions périphériques. On peut penser à des mesures comme
l'implantation de stationnements incitatifs souterrains en périphérie du centre-ville; la promotion
des transports actifs; l'augmentation, par exemple, des heures d'ouverture du métro, des
810 autobus de nuit, etc.

En ce sens, on recommande de mettre en œuvre les mesures inscrites dans la
proposition du PPU et de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès aux transports aux
personnes des autres quartiers de Montréal ou des banlieues avoisinantes.

815 En ce qui concerne le développement des services, on se rend compte, d'une part, que
la présence d'espaces verts et l'offre alimentaire dans le Quartier latin est insuffisante. Ça,
c'est un point qui a été développé dans le PPU qu'on trouvait intéressant. On souhaitait

820

partager ces visions-là et développer un peu plus des recommandations un petit peu plus précises.

825

Premièrement, concernant l'offre alimentaire, on voudrait encourager les initiatives favorisant l'implantation de marché public ou de marché de quartier. Tout ça pourrait s'arrimer avec des projets déjà en place, soit par les groupes ou les partenaires du développement régional, par exemple, comme la CRÉ de Montréal qui a développé des projets en développement des services comme par exemple la Brunante – que je pourrais développer – qui est une espèce de ferme urbaine, qui fait la promotion en fait de l'offre alimentaire dans les quartiers.

830

Et concernant le verdissement, nous on aimerait mettre en place une réglementation propice au verdissement des ruelles vertes et les toits verts, des mesures contre les îlots de chaleur, des incitatifs pour encourager les promoteurs immobiliers à effectuer un virage. Je sais que c'était inclus dans le document. On trouvait intéressant, notamment en ce qui concerne le verdissement des Habitations Jeanne-Mance. Ça, aussi, pourrait s'arrimer avec des propositions et des projets qui sont déjà en place. Comme par exemple au Forum jeunesse, on finance le programme Plante-Action, une espèce d'incitatif pour encourager le verdissement auprès des promoteurs immobiliers ou des jeunes. Il y a un volet aussi qui concerne le développement durable.

835

840

En ce sens-là, pour offrir des services en alimentation et en milieu de vie vert, nous recommandons de faciliter l'implantation de marchés de quartier et de prévoir des mesures incitatives de verdissement pour les nouvelles constructions et celles déjà existantes en se basant sur des projets déjà faits par différents partenaires, notamment la CRÉ de Montréal ou le Forum jeunesse.

845

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup On a quand même quelques questions pour vous. Monsieur Lacharité?

850 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Brièvement, quand vous proposez, vous recommandez d'adapter la réglementation à la réalité des petits lieux d'art et de spectacles, auriez-vous des exemples de règlement, juste pour qu'on comprenne mieux un peu la problématique?

855

Mme SARAH GIROUARD :

860

En fait, c'est ça. C'est que c'est certain que le bruit, c'est contraignant pour tout le monde. Alors on croit fortement que dans le dialogue vont naître des solutions. D'abord, il faut identifier les irritants. Est-ce qu'on parle de bruits qui proviennent des structures? Est-ce qu'on parle du voisinage, des gens qui sont à l'extérieur, tout ça? Donc aller au cœur du bobo, si on veut. Donc première étape. Donc encadrer ce type de discussion-là via une sorte de médiation.

865

870

875

Ensuite de ça, c'est voir justement quelles vont être les solutions concrètes à ça. C'est clair qu'on ne préconise pas de pouvoir faire du bruit jusqu'à 3 h du matin. Ce n'est pas ça l'intention qu'il y a derrière, mais que s'il y a des solutions concrètes, par exemple, des subventions aux améliorations locatives, parce que souvent les promoteurs et administrateurs de ces lieux-là ne sont pas propriétaires, donc les travaux qu'ils pourraient faire dans les lieux ne leur appartiendraient pas, s'il y avait déménagement. Donc si on doit insonoriser les lieux, si on doit faire des améliorations locatives, peut-être proposer une forme d'aide, de subvention, soit au propriétaire des lieux, soit au lieu de diffusion. C'est une idée. Sinon, nous, en fait, on veut vraiment préconiser la cohabitation maximale. Donc faire en sorte aussi que si effectivement, il doit y avoir des contraventions, bien qu'on ne se retrouve pas dans des hautes sphères financières qui font en sorte que les lieux sont complètement compromis dans leurs activités aussi.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Merci.

880

LE PRÉSIDENT :

885 Dites-moi, vous avez une liste assez substantielle de propositions. Vous faites des demandes, tout ça. Qui doit prendre le leadership, par exemple, pour diversifier l'offre en habitation ou pour favoriser les pratiques d'une médiation sociale ou mettre en œuvre les mesures inscrites dans le PPU dans le milieu des transports, implanter des marchés? Qui doit agir?

M. FRANCIS SABOURIN :

890 En fait, ça revient un peu à l'essentiel du mémoire. C'est une espèce de partenariat. C'est sûr que nous croyons que la Ville a une espèce de rôle. Est-ce qu'elle aurait un rôle central, un rôle-conseil? Est-ce qu'elle aurait un rôle de collaboration? Mais c'est de mettre en pratique, en fait, arrimer toutes les positions ensemble. C'est pour ça que nous croyons que dans une certaine mesure, la Ville devrait avoir un peu un rôle de leader dans tout ça. Par
895 exemple, quand on parlait des logements pour les jeunes artistes, bien si j'ai bien pu comprendre, c'est l'arrondissement du Mile-End qui a fait ces recommandations-là. Ça fait qu'on est un peu dans ces eaux-là.

Mme SARAH GIROUARD :

900 Puis si je peux me permettre de compléter, c'est encore une fois un rôle qui est partagé. Par exemple, Francis faisant mention de plan d'action et de réalisations très concrètes qui ont été pilotées par la CRÉ de Montréal, surtout dans le cas qui nous importe, au niveau de l'accès aux ressources alimentaires. Donc on sait qu'il existe déjà des alternatives, il existe
905 déjà des solutions au sein même des actifs de la Ville de Montréal dans les différents départements, le département du développement social de la Ville de Montréal a des actions super concrètes qui existent déjà en médiation culturelle. Donc c'est simplement peut-être de venir les appuyer dans une voie qui est précise et surtout, pour nous, de ne jamais oublier les jeunes de la place, les jeunes et le respect des jeunes dans tout ça.

910 **LE PRÉSIDENT :**

915 D'accord. Bien. Merci beaucoup. J'invite maintenant monsieur Michel Barcelo à se joindre à nous. - L'aménagement de la salle est moins convivial que certaines qu'on a. Et je vous remercie d'illustrer les carences qu'on vit périodiquement dans notre travail, mais, bon, voilà. On essaie de cheminer quand même vers des solutions.

M. MICHEL BARCELO :

920 Vous avez déjà eu mon mémoire, alors je vais être assez bref.

LE PRÉSIDENT :

925 Je vous demanderais quand même d'en résumer l'essentiel, Monsieur Barcelo.

M. MICHEL BARCELO :

Vous allez constater que...

930 **LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi. Juste pour les besoins de la cause, présentez-nous la personne qui vous accompagne.

935 **M. MICHEL BARCELO :**

Pardon. Michèle Bertrand, architecte, compagne de ma vie et critique de mes idées.

LE PRÉSIDENT :

940 Merci.

M. MICHEL BARCELO :

945 Mon mémoire a l'air de porter surtout sur l'avenir de la rue Saint-Urbain, je pense que
vous en aurez la démonstration dans les minutes qui viennent, mais pour moi, la rue
Saint-Urbain, ça a été connu dès que j'ai étudié l'architecture sur la rue Saint-Urbain à l'époque
où nous n'étions pas partie de l'Université de Montréal, et aussi parce que j'avais découvert à
cette occasion que la rue Saint-Urbain liait la statue de Jeanne-Mance et la statue de
950 Maisonneuve aux deux extrémités et que c'était les cofondateurs de Montréal.

950 Récemment, il y a eu des idées de déménager Jeanne-Mance à la Place d'Armes. Je
ne vois pas pourquoi on la lierait aux militaires quand elle est bien là où elle est, avec les soins
de la santé.

955 Bon, alors je reviens sur – j'ai besoin d'une carte, puis on ne sait pas trop comment...

LE PRÉSIDENT :

On va vous la retrouver.

960 **M. MICHEL BARCELO :**

965 ... la trouver. Enfin, dans les cartes qui sont présentées, on fait le pont. Le Quartier latin
s'étend à l'ouest jusqu'à la rue Jeanne-Mance dans une des illustrations, en faisant le pont par-
dessus Saint-Urbain. Mais rien n'indique dans le document ce qu'on fait avec la rue Saint-
Urbain. Alors j'ai beaucoup de difficulté à comprendre.

970 Je dois signaler que la rue Saint-Urbain, ça a été de mal en pis depuis que je l'ai
fréquentée quand j'étudiais l'architecture. Primo, la démolition de la Place des Arts mais aussi
la démolition qu'a entraînée l'UQÀM le long de la façade ouest de la rue Saint-Urbain, des
immeubles plutôt insignifiants qui ont remplacé ce qu'il y avait avant. Et la rue Saint-Urbain
pourtant a toujours été une des rues résidentielles les plus riches en termes d'architecture

domestique mais la partie entre Sherbrooke et centre-ville a été complètement oblitérée par toute une série de projets comme l'UQÀM, comme le Complexe Desjardins, etc.

975

Je crois qu'on manque le coup si on ne réussit pas à donner une nouvelle vocation architecturale et urbanistique à la rue Saint-Urbain entre Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque. Alors c'est principalement ma proposition, de mettre l'accent sur cette rue, non pas parce que je veux que ce soit mon petit enfant chéri, non. C'est une des rues qui, avec Saint-Denis, Saint-Laurent, Jeanne-Mance et quelques autres, définit le caractère essentiel du quartier environnant.

980

Pour ce faire, je crois qu'on doit surtout résoudre un problème récemment créé qui est celui de l'accès de la Maison symphonique. Je ne sais pas si vous êtes abonnés quelques-uns d'entre vous à la Maison symphonique, mais si vous venez de l'est ou du nord, vous êtes obligé de rentrer par une petite porte maigrichonne qui est en conflit avec la porte de l'entrée des voitures à la Place des Arts. Et donc automatiquement, on est obligé de mettre des gardes de sécurité pour diriger le trafic des piétons et des voitures à un endroit qui devrait être aussi prestigieux.

985

990

Alors de là, je pars avec d'autres réflexions, sur d'autres solutions possibles à d'autres problèmes. Mais il m'apparaît que l'absence d'accès sérieux et noble à la Maison symphonique est un problème très grave. La rue Saint-Urbain, entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve est une espèce de mur de Berlin. Comme seule fonction, il y a les garages, les entrées des scènes du Théâtre Maisonneuve, etc. Il y a le Service de police de la Ville de Montréal qui fait une espèce de mur de Berlin aussi. Et donc du Théâtre du Nouveau-Monde jusqu'au métro, on se retrouve dans un *no man's land* et quand on va de l'Orchestre symphonique vers la rue Sainte-Catherine, on se retrouve dans le même *no man's land*. Alors c'est ça qui m'inquiète le plus. À partir de ça, je pense qu'on pourrait relier mes préoccupations aux autres préoccupations du document de la Ville. Voilà.

995

1000

LE PRÉSIDENT :

1005 Je vous remercie beaucoup de votre propos. Je dois rappeler pour la petite histoire, au XIIIe siècle, le mot « urbaniste » désignait les membres d'une communauté religieuse en l'honneur de Saint-Urbain.

M. MICHEL BARCELO :

1010 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1015 Comme les Augustins sont en l'honneur de Saint-Augustin. Alors on a perdu ce sens-là. Peut-être qu'on y a gagné, je ne sais pas, mais on ne laissera pas...

M. MICHEL BARCELO :

1020 Mais Saint-Urbain aussi était un latin, et on parle d'un Quartier latin.

LE PRÉSIDENT :

1025 Voilà. Cela étant – et je ne voudrais pas que ma question vous paraisse, comment dire, insidieuse – mais quand on a des grands équipements du type Place des Arts en plein milieu urbain, dans toutes les villes du monde, est-ce qu'il n'y a pas quelque part en périphérie un endroit qu'on doit malheureusement consacrer à des fonctions moins nobles, comme l'accès aux garages, le transport des matériels et ainsi de suite? Est-ce que c'est quelque chose qui est incontournable ou si ça peut être traité adéquatement?

1030 **M. MICHEL BARCELO :**

1035 Ça n'est pas le cas, en tout cas, de Lincoln Center à New York qui est bordé, d'un côté par Broadway, d'un autre côté par l'École de musique Juilliard, et je ne me souviens plus des autres choses, mais toutes les fonctions autour de Lincoln Center sont des fonctions compatibles et même nobles.

LE PRÉSIDENT :

1040 Partant de là, plus généralement, que ça soit à la lumière de ce qu'on a déjà commencé à faire dans le Quartier des spectacles ou d'autres exemples comme celui auquel vous faites allusion, est-ce qu'il y aurait des façons à votre avis de commencer à résoudre le problème que vous soulevez? Est-ce que vous avez assez concrètement envisagé des choses?

1045 **M. MICHEL BARCELO :**

Oui, un peu parce que je n'ai pas de mandat mais...

LE PRÉSIDENT :

1050 Mais vous êtes architecte et urbaniste.

M. MICHEL BARCELO :

1055 En particulier pour le Service de police de la Ville de Montréal, c'est un ancien immeuble fédéral qui servait, je pense, à l'assurance chômage. Et on n'a rien fait, quand on a décidé de mettre la police là-dedans, on n'a rien fait pour la rendre aimable à la rue Saint-Urbain. C'est un gros mur bête sur la rue Saint-Urbain. Et quand on sort de la Maison symphonique, on se retrouve face à ce mur, qui est un autre mur.

1060

LE PRÉSIDENT :

Autrement dit, vous voudriez qu'il y ait plus d'ouvertures des fonctions qui bordent cette rue-là sur la rue elle-même?

1065

M. MICHEL BARCELO :

Oui. Un idéal qu'on pourrait donner à ceux qui vont réfléchir à la rue Saint-Urbain, c'est la rue Saint-Urbain dans le quartier chinois. C'est une rue particulièrement conviviale, particulièrement intéressante, sauf le bout qui est consacré au Palais des congrès et au Complexe Desjardins – non, au Complexe Guy-Favreau. Mais autrement, c'est une rue sympathique avec même des cadeaux de la République populaire de Chine comme la porte qui est dans l'axe de la rue. Il me semble qu'on devrait peut-être engager quelque grand architecte chinois pour nous donner des idées.

1070

1075

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Bien. Monsieur Barcelo, ce fut bref mais quand même significatif. Je vous remercie beaucoup d'avoir partagé.

1080

M. MICHEL BARCELO :

Je fais un peu figure d'empêcheur de tourner en rond mais c'est un peu ça que je veux être.

1085

LE PRÉSIDENT :

Ce n'est pas la première fois que vous l'êtes et je pense qu'on vous apprécie pour ça, parce que vous êtes à la fois architecte, urbaniste, designer et résident du centre-ville.

1090

M. MICHEL BARCELO :

Oui.

1095 **LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Merci bien.

M. MICHEL BARCELO :

1100

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1105

J'appelle maintenant la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, madame Christine Caron et monsieur Rosario Demers ? Madame Caron, Monsieur Demers, bienvenue parmi nous.

M. ROSARIO DEMERS :

1110

Bonjour, Messieurs, Dame.

LE PRÉSIDENT :

1115

On a sous la main le mémoire que vous avez produit, nous en avons pris connaissance. Alors je vous invite à nous en donner l'essentiel pour qu'on puisse ensuite vous poser des questions.

M. ROSARIO DEMERS :

1120

Merci. Mon nom est Rosario Demers et je suis président de cette Table de concertation du faubourg Saint-Laurent qui est située justement dans le Quartier des spectacles et le Quartier latin est au cœur. Et j'y suis président depuis sa fondation en 1997. Je vous présente en même temps ma collègue, Christine Caron.

1125

Mme CHRISTINE CARON :

Je suis coordonnatrice de la Table de concertation.

1130

LE PRÉSIDENT :

Merci.

M. ROSARIO DEMERS :

1135

Voilà. Alors je vais dire un petit mot d'introduction, si vous voulez, et je vais laisser ma collègue commenter le PPU et formuler quelques recommandations. Alors la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, c'est une table de développement social qui fait partie des quelques 30 tables de concertation qu'il y a sur l'île de Montréal et qui font partie donc de la Coalition montréalaise des tables de quartier. C'est une table de quartier qui est axée sur la concertation, les échanges, la communication, la coopération autour des enjeux principaux d'un quartier donné, d'un territoire donnée.

1140

1145

Alors, bien entendu, nous nous intéressons à ce quartier qui est le Quartier latin depuis déjà les années 90 où on a fait face à des problèmes de nature sociale surtout mais on a également été beaucoup intéressé dans le passé et jusqu'à aujourd'hui aussi aux questions d'aménagement, d'habitation, sur le territoire. Alors ces questions d'aménagement nous préoccupent beaucoup. On a rédigé plusieurs mémoires dans le passé sur ce sujet-là et on a essayé de développer même une vision du quartier en rédigeant certains documents, le dernier

1150 s'intitulant : « Une vision du quartier : le faubourg Saint-Laurent au cœur du centre-ville, un quartier habité où il fait bon vivre ».

1155 Alors nous avons, par rapport à ce PPU évidemment, quand on a annoncé qu'il y aurait un PPU pour le pôle est du Quartier des spectacles, on a été enchanté par l'idée et on a accueilli favorablement l'idée, d'abord. On a participé indirectement aussi à son élaboration et on a donc à la lecture de ce document, on le reçoit, bien sûr, très favorablement dans son ensemble. On trouve que ce PPU arrive à point pour le Quartier des spectacles et ça vient compléter le travail qui a déjà été entrepris dans le pôle ouest du Quartier des spectacles.

1160 Et, bien sûr, on adhère tout à fait à la vision qui intègre la dimension du savoir dans cette trilogie : vivre, créer et se divertir. On estime que cette dimension du savoir, apprendre, est une caractéristique bien sûr du Quartier latin et on voudrait même que ce soit vraiment, non seulement un lieu de savoir, mais un lieu d'effervescence intellectuelle qui permette de développer le goût du savoir dans notre société.

1165 En lisant le document – et on a consulté aussi d'autres personnes avec nous – on a eu un avis à l'effet qu'on n'avait peut-être pas attaché suffisamment d'importance aux principes de développement durable dans ce PPU. Et notre souhait, ça aurait été que l'on fasse référence aux principes de développement durable tel que ça figure dans le plan de développement durable de la Ville de Montréal 2010-2015. D'ailleurs, au terme de ce plan, on a produit une annexe, un canevas pour les administrations locales, une espèce de canevas cadre qui leur permet d'organiser une planification locale en fonction de ces principes de développement durable. Donc on aurait aimé que cette référence au développement durable apparaisse dès le début du document du PPU.

1175 Pour une autre chose que l'on salue bien de ce PPU, c'est la démarche elle-même. On remarque que la démarche a été très participative. Et ça, on est très reconnaissant pour l'arrondissement Ville-Marie d'avoir comme ça amené les différents partenaires à être impliqués dans cette démarche de production du PPU. Et on souhaite que cette participation

1180 ne soit pas qu'une participation dans le processus en amont de définition du PPU mais que ça
soit une participation aussi dans le processus de réalisation du PPU.

Alors voilà pour cette note introductive. Je vais tout de suite laisser la parole à Christine
qui va vous parler de certaines recommandations.

1185

Mme CHRISTINE CARON :

1190

Avant de passer aux recommandations, j'aimerais vous présenter rapidement les
opinions du milieu consulté. C'est-à-dire que ce n'est pas une consultation qui a été faite sur le
PPU lui-même mais plutôt des forums, des ateliers qui ont été tenus en mars 2012 au moment
où le PPU s'élaborait. Et dans le fond, ça représente les priorités de la table des résidents, des
commerçants du quartier.

1195

Donc le premier élément qui est : promouvoir un développement résidentiel équilibré
permettant de maintenir la mixité sociale et de répondre aux besoins des plus démunis. Ça,
c'est une préoccupation à long terme, la mixité sociale et la réponse en matière de logement
aux besoins est une préoccupation à long terme de la table et on a voulu actualiser la chose.
On a voulu concrétiser, un peu mieux connaître la problématique, documenter la
problématique, et pour ce faire, on a demandé à l'UQÀM, à un groupe de professeurs, des
étudiants de l'UQÀM de faire une recherche sur l'évolution des rôles fonciers de 2004 à 2011
pour qu'on puisse connaître un peu mieux la situation en matière de logement dans le quartier.

1200

1205

Ce que cette étude-là a révélé, c'est qu'il y a une densification résidentielle qui est en
train de se faire dans le quartier, assez rapidement d'ailleurs, et aussi un rattrapage des
valeurs foncières. Ce rattrapage-là se retrouve notamment au niveau des valeurs du bâti et est
lié particulièrement à l'augmentation des valeurs foncières des copropriétés divisées. En fait, la
croissance au niveau de la valeur de la copropriété divisée de 2004 à 2011 a été de 86.6 %.
Alors c'est quand même important comme croissance.

1210 Ces phénomènes-là, selon l'étude, sont liés aux nouveaux projets résidentiels qui se
sont implantés dans le quartier et aux opérations de rénovation résidentielle. Ce que ça
signifie, en fait, ça confirme les hypothèses que le développement génère les hausses de
valeur foncière et génère effectivement les hausses du coût du logement, ce qui met en péril,
dans le fond, une partie des résidents actuels du quartier, des personnes qui sont soit
1215 démunies ou soit encore qui sont sous le niveau du faible revenu. Et le PPU lui-même, je
pense, donne un pourcentage de 47 % pour ces populations-là.

Alors on revient aux autres éléments, aux autres éléments de priorité qui ont été
identifiés en mars, lors du forum : la revitalisation des artères commerciales; favoriser la
1220 protection et la remise en état du patrimoine bâti, surtout ceux qui présentent un intérêt
architectural; améliorer les parcours piétonniers et réduire la place de l'automobile; consolider
le caractère culturel et festif du quartier dans le respect de la qualité de vie des résidents;
rendre l'espace public plus convivial et plus partagé; et réaliser un quartier vert. Une grande
préoccupation sur les îlots de chaleur.

1225 Donc comme on peut le constater, plusieurs de ces éléments-là ont été touchés par le
PPU et, dans le fond, le PPU répond à plusieurs de nos attentes à l'égard de ces questions-là.
On a quand même un certain nombre de commentaires et de recommandations à faire sur le
PPU.

1230 Le premier élément, l'élément le plus important – j'y ai déjà fait allusion – c'est la
question de la mixité sociale et le logement. Selon nous, la stratégie du PPU n'est peut-être
pas tout à fait adoptée pour augmenter la croissance de la population dans le quartier et n'est
peut-être pas tout à fait de nature à générer une mixité sociale et à alimenter une vie de
1235 quartier pérenne. Alors ce qu'on propose, c'est que la démarche soit plus inclusive sur
l'ensemble du territoire en matière d'offre de logement.

On a parlé aussi des populations plus démunies qui risquent de perdre leur logement
faute de pouvoir payer soit les taxes ou soit les loyers. On souhaiterait une application plus
1240 large de la Stratégie d'inclusion de logement abordable et en matière de logement social et on

souhaiterait que la stratégie étant facultative, n'étant pas obligatoire, que la Ville prenne les mesures nécessaires, c'est-à-dire que la Ville demande d'avoir les pouvoirs permettant de rendre cette stratégie obligatoire, de façon à ce qu'il y ait davantage de logements sociaux.

1245 Finalement, l'Îlot Voyageur, on en a parlé un peu plus tôt aujourd'hui. Effectivement, c'est une propriété publique et ça serait souhaitable, compte tenu des investissements qui ont déjà été consentis, qu'on y développe du logement locatif pour soit les étudiants, soit les jeunes travailleurs ou les populations en transit.

1250 La cohabitation avec les activités nocturnes est un autre enjeu absolument important dans le quartier. On en a parlé ça aussi cet après-midi. La table est d'accord avec la Charte de la vie nocturne. Je pense qu'il y a une préoccupation dans le PPU par rapport à la cohabitation des usages. Par contre, les moyens ne sont pas toujours très précis, les moyens d'y arriver ne sont pas toujours très précis. On souhaiterait que, si c'est nécessaire – je pense que c'est une
1255 question que vous avez posée tout à l'heure - jusqu'à quel point est-ce qu'on devrait aller au niveau de la réglementation d'urbanisme pour assurer la cohabitation? – je pense que ça serait souhaitable, si nécessaire, de considérer le contingentement des usages pour assurer l'équilibre, pour assurer la cohabitation des usages.

1260 Au niveau de la revitalisation des artères commerciales, la table appuie aussi la proposition d'un organisme unique de développement économique et commercial. Je pense que cet organisme unique, ce regroupement est essentiel pour élaborer une vision intégrée du développement durable économique et commercial dans le secteur, permettre de faire une analyse adéquate de la problématique, de définir une offre de service tout aussi adéquate et ça
1265 permettrait aussi l'application de stratégie concertée notamment avec les acteurs sociaux et avec le Partenariat du Quartier des spectacles.

 Cet organisme-là va avoir notamment comme mandat le regroupement de commerces de proximité. À cet égard-là, on souhaiterait qu'il y ait une priorité qui soit accordée à la rue
1270 Sainte-Catherine comme localisation de commerces de proximité. La rue Sainte-Catherine a un caractère métropolitain, c'est certain, mais a aussi un caractère local qu'il faut préserver.

1275 Finalement, pour le boulevard Saint-Laurent qui est en grand besoin d'intervention, notamment entre boulevard René-Lévesque et la rue Sherbrooke, on souhaite qu'il soit totalement intégré au territoire de planification; qu'on n'attende pas l'élaboration d'un plan stratégique pour intervenir dans ce secteur-là mais qu'au contraire, on en fasse une priorité d'action à court terme.

Les parcours piétons...

1280 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais vous demander...

1285 **Mme CHRISTINE CARON :**

D'abrèger.

LE PRÉSIDENT :

1290 ... d'aller vers la fin, oui, s'il vous plaît.

Mme CHRISTINE CARON :

1295 D'accord. Au niveau des parcours piétons et cyclistes, on est d'accord aussi avec la piétonisation de Sainte-Catherine, en autant que les conditions de succès soient rassemblées, c'est-à-dire qu'on semble vouloir le faire avant que la densification et la revitalisation aient eu des effets, ce qui peut être négatif à court terme.

1300 On préconise sur Ontario le réaménagement des intersections pour les piétons, de même qu'une piste cyclable. C'est la même proposition en fait que vous avez eue hier. La rue Sanguinet, c'est de prolonger les aménagements paysagers jusqu'à Sherbrooke pour faire un lien vert avec le parc linéaire qui est derrière le cégep. Et au niveau des autres parcours

piétonniers, ce serait les rues Sainte-Élizabeth et de Bullion qu'on devrait mettre en lien avec le territoire des Habitations Jeanne-Mance. En fait, ça se présenterait dans le contexte de l'intégration des Habitations Jeanne-Mance au milieu.

1305

M. ROSARIO DEMERS :

Juste brièvement, en conclusion, je reprends mon propos de tout à l'heure pour dire qu'à plusieurs endroits dans le document du PPU, on a signalé que des études seraient à faire, des approfondissements devraient être, oui, étudiés, pour aller plus loin certains dossiers dont on a seulement évoqué les enjeux. Par exemple, la rue Boisbriand, le viaduc Berri, le métro Saint-Laurent, ainsi de suite. Donc je crois que c'est intéressant qu'on ait laissé cette ouverture-là mais ça serait intéressant aussi que l'arrondissement s'engage dans un processus participatif pour aller le plus loin possible et le mieux possible avec ces projets-là qui seront certainement déterminants dans l'avenir.

1310

1315

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci, Monsieur Demers, Madame Caron. Juste pour être sûr de bien comprendre votre dernier point, Monsieur Demers, Vous dites : « On a laissé ouverts certains dossiers, comme celui du viaduc, comme celui de l'édicule du métro Saint-Laurent », vous semblez dire que c'est positif. Est-ce que c'est parce qu'il n'était pas nécessaire que le PPU ait des orientations ou prenne des engagements plus précis à ce stade-ci?

1320

1325

M. ROSARIO DEMERS :

Je pense que dans certains cas, comme celui de la rue Boisbriand, toute la rue Boisbriand, la rue Saint-Dominique, tout ce secteur-là, on en parle déjà depuis – moi, j'habite le quartier – on en parle depuis déjà 15-20 ans. Il y a eu des études qui ont été faites là-dessus. La même chose, il y a des travaux qui ont été faits pour la rue Berri, pour le viaduc Berri et, ainsi de suite. On est encore dans un processus de recherche. Il ne semble pas y avoir de solution précise à ce sujet-là. Et c'est comme si ouvrir ces dossiers-là, ça pourrait nous mener

1330

1335 très loin. Ça remet en question beaucoup de choses sur, par exemple, le redressement de la
rue Boisbriand, ça entraîne toutes les transformations finalement assez en profondeur. La
même chose pour le viaduc Berri. Ça entraînerait des dépenses très coûteuses s'il fallait tout
refaire ça. Donc on sent que ce n'est pas très mur mais on sent en même temps qu'il y a une
nécessité d'aller plus loin là-dessus et une certaine urgence même de le faire.

1340 Moi, je pense que le PPU devrait souligner l'urgence de travailler là-dessus et de
mettre des équipes d'experts là-dessus, mais pas seulement des équipes d'experts mais aussi
des gens du quartier, des gens du milieu qui ont une connaissance plus intime des réalités de
ces lieux.

1345 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Monsieur Lacharité?

1350 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

1355 Vous proposez d'avoir une seule instance pour appuyer le développement commercial
au lieu des trois ou quatre qui existent actuellement sur le territoire, l'arrondissement parle de
création d'une seule instance mais de développement économique; vous parlez de
développement commercial. Ce qui veut dire que dans l'esprit de la proposition, de la
suggestion qu'on peut lire dans la documentation de l'arrondissement, qu'on élargirait et pour
faire de la place aux grandes institutions : Place des Arts, UQÀM, etc., qui sont des acteurs
économiques quand même très très importants, qui ont une portée très importante dans le
quartier; vous voyez ça comment?

1360 **M. ROSARIO DEMERS :**

C'est une question difficile. Dans le quartier, il y a trois dimensions importantes : il y a la
dimension culturelle. On sait qu'on veut garder au quartier sa vocation culturelle, donc
contribuer à consolider la vocation culturelle. C'est un des objectifs, je crois, de ce PPU.

1365 Et la deuxième dimension, c'est la dimension sociale. On a des enjeux sociaux dans le quartier mais aussi, c'est un quartier habité et on voudrait que ça soit encore davantage habité. On propose d'augmenter la population, de densifier, ainsi de suite.

1370 Et l'autre grande dimension, c'est la dimension plus économique. Donc on veut que ce PPU favorise la prospérité économique dans le quartier. Mais la prospérité économique ici, elle est centrée sur évidemment la dimension économique du culturel, mais elle est centrée aussi sur la dimension strictement commerciale de nos rues commerçantes. Et la réalité actuelle, c'est que nous avons le Partenariat du Quartier des spectacles qui tient en place toute cette dimension culturelle et qui le fait bien depuis déjà quelques années. Et puis on a aussi le
1375 secteur social avec des organismes qui sont dédiés à des groupes de population comme les itinérants et ainsi de suite. Il y a un certain travail qui se fait actuellement.

Pour ce qui est de la fonction commerciale, c'est reconnu comme étant une fonction qui est déficiente présentement et depuis très longtemps. Alors nous autres, on estime qu'il faut qu'il y ait une instance qui mette l'accent plutôt sur le développement commercial des rues
1380 commerciales, des principales rues commerciales. Je crois que l'accent doit être mis là-dessus et on devrait disposer d'outils administratifs, d'outils collectifs qui nous permettent d'atteindre plus efficacement nos objectifs à ce sujet-là.

1385 Or, actuellement, nous avons dans le territoire du Quartier des spectacles deux organisations qui sont à finalité économique, commerciale plus ou moins : une organisation qui a des objectifs assez larges, qui regroupe aussi certains aspects du culturel et certains aspects du social; et puis une organisation, celle de la Société de développement commercial du Quartier latin sur la rue Saint-Denis, qui, elle, est plus strictement orientée vers les commerces,
1390 la promotion des commerces. Donc il faudrait qu'il y ait plus de rationalité qui soit mise là-dedans avec une seule organisation dont le but soit la revitalisation commerciale et dont le membership soit formé principalement d'acteurs commerciaux.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1395

Oui. Donc il n'y aurait que les acteurs commerciaux qui contribueraient financièrement à l'organisation?

M. ROSARIO DEMERS :

1400

Mais peut-être pas exclusivement des acteurs commerciaux, mais ça devrait être à dominante acteurs commerciaux à mon avis, le membership de cette organisation-là. Mais ce qui est bien dit dans le PPU et que nous soutenons tout à fait, c'est que cette organisation-là devrait avoir une capacité de traiter d'enjeux, de questions qui soient plus larges que strictement ce qui est couvert traditionnellement par les sociétés de développement commercial. Donc il faudrait qu'il y ait des mesures règlementaires qui permettent à cette organisation-là d'atteindre des objectifs propres aux problèmes du Quartier des spectacles. Et c'est ça qui est précisé dans le PPU et nous soutenons ça tout à fait.

1405

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1410

Et c'est dans cet esprit-là évidemment que vous parlez d'associer les acteurs culturels et sociaux. C'est ça? C'est vraiment dans cet esprit-là? Parce que « dans cette proposition » que vous parlez...

1415

M. ROSARIO DEMERS :

Oui, oui, c'est ça.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1420

... d'association. Merci.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1425

Ma question est plus large en amont. Quand vous proposez qu'une assise du Programme particulier d'urbanisme soit celle du développement durable tel que présenté dans le plan d'action de la Ville, quel serait le principal impact de ce choix-là dans le plan, dans son contenu? Quelle serait donc la différence? Qu'est-ce qui serait différent dans son contenu et dans sa mise en œuvre peut-être?

1430

M. ROSARIO DEMERS :

1435

Cette dimension du développement durable, elle nous a été apportée par un membre de notre conseil d'administration. On en a discuté entre nous, mais on estimait que c'était important de mettre ça en valeur pour la raison suivante.

1440

D'abord, je pense que le PPU dans son ensemble, il est tout à fait dans le sens du développement durable. Ce n'est pas une critique fondamentale du PPU par rapport au développement durable. Sauf que si on l'avait exprimé dès le début, qu'on avait fait référence à certains principes de développement durable, ça aurait peut-être permis d'apercevoir une plus grande cohérence dans les différentes orientations du PPU, une plus grande cohérence entre les dimensions sociales, notamment, les dimensions économiques, puis les dimensions culturelles.

1445

1450

Là, il y a certaines critiques qu'on fait par rapport à cette question de l'habitation. Par exemple, on va dire : « Bien oui, c'est bien d'avoir un quartier jeune, branché » etc., mais la réalité du quartier est différente. La composition du quartier, en termes d'habitation, elle est différente. Donc il faudrait qu'on ait une mesure qui soit plus en fonction de cette réalité-là et des orientations qui répondent plus aux besoins de mixité d'une population. Il ne peut pas y avoir une vie de quartier durable s'il n'y a pas une certaine forme de mixité sociale dans ce quartier. Et donc une dimension comme celle-là aurait peut-être pu être mise en relief, si on avait fait référence davantage à des principes de base du développement durable.

1455 **Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :**

Merci.

1460 **LE PRÉSIDENT :**

Bien. Merci beaucoup, Monsieur Demers, Madame Caron.

Mme CHRISTINE CARON :

1465 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1470 Nous allons prendre une pause de dix minutes en nous allons revenir ensuite avec Cactus Montréal.

PAUSE - REPRISE

LE PRÉSIDENT :

1475 Mesdames, Messieurs, nous allons reprendre. Notre collègue, Luc Lacharité avait une petite question à résoudre qui se prolonge un petit peu mais on va quand même reprendre. Il nous rattrapera sans problème, d'autant plus que les mémoires, nous les avons reçus et nous en avons pris connaissance.

1480 Alors j'appellerais donc devant moi, monsieur Jean-François Mary de Cactus Montréal? Bien. Alors j'imagine que vous allez gentiment vous identifier devant nous. Merci beaucoup.

Mme SANDHIA VADLAMUDY :

1485

Non, je ne suis pas Jean-François Mary mais j'ai une bonne raison d'être là à sa place. La cigogne est passée chez lui un peu plus tôt que prévu hier. Alors je le remplace à pied levé aujourd'hui. Je suis Sandhia Vadlamudy, je suis la directrice générale de Cactus.

1490

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors comme j'ai dit aux autres, nous avons évidemment pris connaissance de votre mémoire mais ça serait une bonne idée de nous piloter à travers les éléments principaux pour qu'on puisse ensuite vous poser des questions.

1495

Mme SANDHIA VADLAMUDY :

1500

Premièrement, je commencerais par présenter Cactus. Donc en 1989, Cactus a ouvert ses portes et était le premier centre d'échange de seringues en Amérique du Nord. Depuis 23 ans, Cactus est présent dans le quartier qui fait l'objet du PPU du Quartier latin. Et c'est cette localisation qui a permis dans le fond à l'organisme de venir en aide à une population locale qui était négligée, dont un grand nombre sont en situation d'itinérance, mais aussi à une population qui fréquente ce quartier en raison de sa localisation centrale et de sa vie nocturne également.

1505

Avec les années, Cactus Montréal s'est construit à l'image du quartier. Donc à l'échange de seringue se sont ajoutés aussi des programmes de travail de rue, des programmes spécialement conçus pour des travestis, transsexuels marginalisés, des programmes d'implication sociale des personnes qui consomment par injection ou par inhalation.

1510

Cactus participe également à différentes initiatives qui ont une dimension plus économique. Donc par exemple un programme qui s'appelle ToxicNet qui est un partenariat avec la SDC du Vieux-Montréal et qui implique du travail à la journée de personnes qui

1515 fréquentent l'organisme et qui effectuent dans le fond le nettoyage des rues, des ruelles du Vieux-Montréal.

1520 Les services en réduction des méfaits qui sont offerts par Cactus Montréal ont parfois fait l'objet de controverse, certains ne souhaitant pas nécessairement voir de tels services dans leur voisinage. Mais au fil du temps, on réalise que ces tensions, dans le fond, ont toujours été résolues par un souci de l'organisme et aussi par un souci du milieu à maintenir des relations de bon voisinage pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens présents sur le territoire.

1525 Avant que je poursuive avec les recommandations, il me semblait important de positionner brièvement l'ampleur des services de Cactus. Donc annuellement, à Cactus, on reçoit pas loin de 48 000 visites de personnes. De ces 48 000 visites-là, il y a tout de même un 80 % de personnes qui disent avoir le territoire du CLSC des Faubourgs comme milieu de vie principal. Je parle de milieu de vie parce que ces personnes-là n'ont pas nécessairement une adresse dans le territoire mais transitent ou enfin fréquentent intensivement aussi le territoire.

1530 Ce qui fait que Cactus est le principal centre pour personnes qui consomment des drogues par injection, par inhalation au Québec et par extrapolation, ça nous amène à affirmer dans le fond que le territoire qui est couvert par le PPU du Quartier latin est aussi celui qui compte la plus grande concentration de personnes qui consomment par injection au Québec.

1535 Alors j'enchaînerais directement avec la première recommandation qu'on aimerait vous adresser. Ça serait pour que la revitalisation du Quartier latin ne se fasse pas au détriment des personnes marginalisées. Donc il y a au-dessus de 55 % des ménages du quartier qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Donc il s'agit aussi, comme je l'ai dit un peu plus tôt, du quartier qui compte le plus grand nombre de personnes qui consomment de drogue par injection dans l'espace public également.

1540 Non seulement l'ampleur du phénomène de pauvreté est visible dans les chiffres, mais elle est aussi visible dans la rue. Pourtant, malgré l'omniprésence de ce phénomène-là, il n'y a
1545 aucune mesure qui a été priorisée dans le PPU du Quartier latin pour s'attarder à améliorer la

situation de ces personnes. On est conscient évidemment qu'il s'agit essentiellement d'un document, d'un programme d'urbanisme, mais toutefois, on considère quand même que certaines mesures en urbanisme ont un impact social majeur.

1550 Dans ce contexte, des mesures de soutien aux organismes communautaires pourraient être mises de l'avant, au même titre que l'on retrouve des mesures de soutien aux entreprises culturelles ou commerciales. Les organismes communautaires sont un facteur de cohésion sociale car ils viennent répondre aux besoins des personnes marginalisées qui, bien souvent, ne fréquentent peu ou pas le réseau public de la santé et des services sociaux.

1555 Alors le développement de condos, la gentrification, la densification du quartier sont autant des facteurs qui font en sorte que la situation des personnes en situation de pauvreté s'empire s'il n'y a pas de mesures concrètes de prises pour éviter ce déséquilibre. Le PPU devrait prévoir des mesures compensatoires pour essayer de favoriser cette cohésion sociale
1560 là et ne faire en sorte que l'équilibre ne s'érode pas davantage.

La deuxième recommandation donc pour que des actions concrètes soient mises de l'avant pour améliorer la situation des personnes marginalisées du Quartier latin. Au cours des dernières années, on a vu différentes mesures qui se sont mises en place par différents
1565 mécanismes qui agissent parfois positivement, parfois un peu moins positivement sur les tensions entre les différentes populations du centre-ville. On souhaiterait que le PPU se dote de mesures afin de favoriser le développement des services communautaires nécessaires. Comme mentionné dans le mémoire, Barcelone est un très bel exemple d'une ville qui a su développer l'attrait touristique de ses quartiers centraux tout en répondant aussi aux besoins
1570 des personnes les plus marginalisées.

Étant donné l'importance du phénomène de l'injection dans l'espace public du territoire, nous aurions, par exemple, souhaité que la Ville mette de l'avant des actions au niveau politique afin que le centre-ville se dote de services d'injection supervisée dans un contexte
1575 communautaire tels que mis de l'avant par la Direction de la santé publique de Montréal. Ces services viennent répondre à la fois à des enjeux de santé et de services sociaux mais aussi –

et là l'intérêt peut-être plus grand pour le PPU – à des enjeux de sécurité publique et de salubrité dans les espaces publics.

1580 La troisième recommandation est pour que la Ville se dote d'actions concrètes dans le cadre du PPU afin de permettre le développement de logements sociaux, de logements abordables et la préservation des maisons de chambres présentes sur le territoire.

1585 Le logement présentement est laissé à peu près à la seule responsabilité des promoteurs et sans que des mesures spécifiques viennent répondre aux besoins en matière de logements sociaux. L'axe de développement du logement dans le cadre du PPU du Quartier latin est principalement destiné à une clientèle aisée et favorise évidemment le développement de condominiums. Cette stratégie accroît, selon nous, la fracture sociale dans la mesure où il n'y a pas d'incitatifs concrets ou une certaine exigence à rééquilibrer avec aussi du logement social ou de la revitalisation d'installations déjà existantes, notamment les maisons de
1590 chambres qui sont présentes.

Alors en conclusion, dans le fond, on trouvait que le PPU n'abordait que du bout des lèvres les enjeux sociaux du quartier. Pourtant, s'il existe un consensus dans le quartier au sein des différents acteurs de la société civile, c'est bien pour la promotion d'une cohabitation harmonieuse entre les différentes populations du quartier. Alors on est assez préoccupé par les mesures proposées dans le cadre de ce projet et nous espérons qu'il y aura une sensibilité aux questions, aux défis qui se posent pour permettre un développement du quartier qui se fasse au bénéfice de tous, incluant aussi les populations marginalisées. Merci.

1600

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame, restez avec nous. On aura sans doute des questions. Madame Morais?

1605 **Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :**

1610 Merci de votre présentation. Dans le fond, j'aimerais vous entendre sur les contributions essentielles du PPU que vous souhaiteriez voir inscrites pour justement vous soutenir dans vos interventions auprès de personnes en situation plus difficile. Vous avez donné l'exemple de Barcelone, vous donnez l'exemple de propositions de la Direction de la santé publique de Montréal. Si vous aviez à proposer une ou deux mesures ou une ou deux façons de faire qui devraient être essentielles pour vous soutenir, ça serait quoi?

1615 **Mme SANDHIA VADLAMUDY :**

1620 Les deux que vous venez de nommer me semblent essentielles, mais oui, je pourrais ajouter en disant qu'il serait intéressant aussi d'avoir dans les projets qui sont mis de l'avant, par exemple, pour le Quartier des spectacles, d'avoir toujours à l'intérieur de ces projets-là, une considération, de faire un arrimage aussi avec le milieu communautaire. Et ça, ça pourrait s'adresser à diverses populations. Mais il pourrait y avoir des portions qui sont dédiées toujours au maillage entre le milieu culturel, le milieu commercial et le milieu culturel. Donc ça, ça pourrait être un des leviers intéressants pour favoriser la participation des personnes qui se trouvent déjà – la participation économique aussi des personnes qui se trouvent dans le quartier.

1625 L'exemple que j'ai donné avec la SDC du Vieux-Montréal, ToxicNet, de faire participer les personnes qui sont marginalisées, qui sont parfois aussi dérangeantes, considérées comme dérangeantes dans l'espace public. De les faire participer à des tâches qui sont également reconnues publiquement, ça fait une grande différence au niveau des perceptions mutuelles. Autant on apaise les craintes au niveau du public en général et on participe à la valorisation et au développement des personnes qui sont plus vulnérables.

1635 Ensuite, je trouverais intéressant aussi qu'on puisse utiliser les connaissances qui sont déjà présentes dans les différents milieux communautaires ou milieux de vie, quand il est question de réaménager l'espace public. Si je peux l'illustrer par un exemple? Tout ce qui est de l'aménagement des immeubles de l'UQÀM et l'accès entre les différentes bâtisses. Nous, par exemple, à Cactus Montréal, on a quand même une bonne connaissance sur comment les

1640 personnes, soit les personnes toxicomanes ou les personnes en situation d'itinérance, vont réagir face à un aménagement. Donc on est capable de contribuer à la réflexion pour faire en sorte que l'aménagement envisagé soit agréable pour tous et qu'il ne développe pas non plus des petits îlots qui deviennent problématiques au fil du temps ou même assez rapidement. Oui.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1645 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1650 J'ai une question à vous poser sur un phénomène du Quartier latin sur lequel vous pouvez peut-être nous éclairer un peu. Les *after hours*, ces prolongements sans alcool des partys qui se prolongent, mais dont des manifestations, c'est souvent des gens qui manifestement ont consommé de la drogue. Avez-vous une opinion ou est-ce que votre organisme s'est positionné sur la fréquence de ces événements-là, sur leur localisation, sur la manière de les gérer qui pourrait s'inscrire dans les objectifs que vous poursuivez?

1655

Mme SANDHIA VADLAMUDY :

1660 Non, l'organisme ne s'est pas positionné là-dessus. Je vous dirais que ce n'est pas non plus notre champ d'action principal. Les *after hours* font partie d'un réseau vraiment complètement différent de celui avec lequel on travaille, avec la prévention des ITSS, avec le réseau plus de dépendance toxicomanie. Par contre, je sais qu'il y a des initiatives qui rejoignent notre approche, l'approche de réduction des méfaits et qui travaillent à sensibiliser les participants à ce type d'événement-là pour avoir une consommation qui serait – qui aurait moins d'incidences négatives et pour la personne elle-même et pour l'environnement. Alors si
1665 jamais vous avez besoin de références, ça, je pourrais vous référer à certaines organisations qui ont une plus grande connaissance que moi à ce sujet-là.

LE PRÉSIDENT :

1670 D'accord. Merci beaucoup, Madame.

Mme SANDHIA VADLAMUDY :

1675 Merci. Ça me fait plaisir.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

Merci.

1680 **LE PRÉSIDENT :**

1685 J'appelle maintenant monsieur Daniel Ouaknine pour Loft Saint-Denis? Bonjour, Monsieur. Vous avez fait parvenir à la commission un document, alors on l'a lu. En même temps, ça réfère, d'après ce qu'on voit, à des projets. Alors est-ce que vous avez des illustrations éventuellement?

M. DANIEL OUAKNINE :

1690 Non, je n'ai pas d'illustration.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. On vous écoute.

1695 **M. DANIEL OUAKNINE :**

C'est mon architecte qui devait faire la présentation et il n'a pas pu se présenter.

1700 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous écoute.

M. DANIEL OUAKNINE :

1705 Moi, je vous parle, je suis propriétaire de quelques immeubles sur la rue Sherbrooke
qui sont dans le cœur du Quartier latin, qui commence à Sherbrooke et qui se termine à un
immeuble en particulier, le Loft Hôtel, que vous n'avez pas mentionné dans votre PPU à la
page 43, qui commence où on a une entrée sur la rue Sherbrooke en face de l'immeuble 333
1710 et on a une entrée sur la rue Terrasse Saint-Denis et une entrée sur l'avenue Joly et également
aussi sur la rue Sanguinet. Donc en parlant je vais limiter mon intervention parce que je n'ai
pas tout le document qu'il avait préparé.

LE PRÉSIDENT :

1715 Je m'excuse. Juste pour vous dire que si vous pouvez le faire parvenir éventuellement
à la commission, ça serait très apprécié.

M. DANIEL OUAKNINE :

1720 Très bien.

LE PRÉSIDENT :

1725 D'accord? Merci.

M. DANIEL OUAKNINE :

1730 Alors sur l'avenue Joly en particulier – d'abord, j'aimerais féliciter la dame qui a fait la
présentation avant parce que c'est un travail essentiel qu'ils font dans le quartier – sur l'avenue
1735 Joly en particulier, c'est le problème des gens qui viennent se piquer, prendre de la drogue, il
était particulièrement très, très fort. Et ils le faisaient dans des conditions qui étaient
déplorables, où on trouvait en particulier, - je ne sais pas si c'est son organisme – mais on
appelait un organisme du quartier qui venait ramasser les seringues, puis c'était des sacs de
1740 poubelle complets. Je veux dire donc, c'est un problème qui est très sérieux. Ce programme,
je souhaiterais que vous encouragiez, que vous trouviez une solution ou quelque chose, pas
seulement pour aider les gens pour qu'ils aient un endroit où ils puissent avoir leur piqûre ou
autre mais que ça soit doublé d'une réinsertion sociale, sinon... Parce que c'est un problème
que tout le monde en réalité voudrait se débarrasser. Donc vous voyez ça? Je voudrais vous
débarrasser mais d'un autre côté, il faut faire face à la réalité où c'est des êtres humains qui
sont à l'autre bout.

1745 Donc moi, ce que je voudrais maintenant en parlant de mon projet, je suis venu
principalement pour le Quartier latin. Au début, je pensais que le Quartier latin était beaucoup
plus restreint dans toutes les rues qu'il englobait. Donc je voudrais suggérer que l'avenue Joly
en particulier qu'on puisse avoir le droit de louer à des galeries d'art et amener des artistes
pour faire des ateliers d'artistes, etc. Ce qui donnerait – parce que si on veut faire rayonner la
culture, il faut amener des artistes, et cette rue en particulier, je pense qu'il y avait déjà, à
1750 l'origine, des galeries qui fréquentaient cette rue. Maintenant, ça s'appelle une avenue mais
c'est plutôt – elle est dans un état de ruelle, juste au-dessus de Ontario jusqu'à la fin de
l'avenue Joly qui est l'entrée du Loft Hôtel.

1755 Maintenant, le Loft Hôtel est un immeuble qui avait été construit par l'architecte Ernest
Cormier. C'était le Motordrome ou c'était le premier garage de voiture fermé avec un
showroom sur la rue Sherbrooke et toutes les anciennes voitures en particulier et les T-Ford
c'était en 1910 à peu près. Nous avons transformé cet hôtel en loft hôtel, qui est au lieu d'avoir
des chambres d'hôtel, c'est des appartements entre 1 000 et 2 000 pieds carrés mais qui sont

1760 loués actuellement en hôtel. On attire énormément d'artistes qui viennent pour tourner des films ou pour quelque temps. Donc il serait important qu'on puisse développer le cœur du Quartier latin et lui créer, lui ramener son âme et non pas seulement – parce que c'est vrai que le projet d'urbanisme va aider mais si vous amenez les artistes, c'est eux qui vont faire rayonner le Quartier latin. Et je pense que ça a un impact touristique.

1765 Maintenant, nous sommes aussi propriétaires du terrain au coin d'Ontario et avenue Joly, qui est actuellement un stationnement, où je viens de recevoir hier une lettre de la Ville me demandant de barricader la moitié du terrain – je ne pense pas que ça va aider – parce qu'apparemment, une moitié a des droits acquis et une moitié n'a pas de droits acquis.

1770 Maintenant, sur ce terrain, j'aimerais développer un projet de condominiums, de microcondos, où on aurait des petits appartements compacts, extrêmement petits mais toute la technologie, toutes les dernières technologies. Ils seraient construits en fonction des dernières technologies et qui attireraient aussi bien des gens qui vont travailler à l'hôpital – puisque l'hôpital, je pense qu'avec la fin de la construction de l'hôpital, ça va amener une nouvelle vie, une vitalisation du quartier qui a beaucoup souffert quand vous avez construit le Quartier des spectacles, puisque tout le monde a quitté la rue – je veux dire, en réalité, il n'y a que le festival *Juste pour rire* à déménager. Et les commerçants se sont retrouvés avec tout le monde, avec énormément de difficultés.

1780 C'est-à-dire que tous les petits commerçants indépendants ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts sur la rue Saint-Denis. Et ça, il faudrait, au moyen de publicité ou autre, essayer de redynamiser – il va se redynamiser de toute façon, à mon avis, puisque c'est le cœur – la rue Saint-Denis et tout ce quartier-là – est le cœur du Quartier latin.

1785 Donc ça serait bien si on pouvait avoir la possibilité d'augmenter la hauteur permise pour la construction qui serait un trois étages. On ne peut pas construire beaucoup au niveau de microcondos. Donc si on pouvait avoir, par exemple, un six étages, ça nous permettrait, ça permettrait d'intensifier et d'avoir un mixte plus grand de gens. Parce que l'itinérance est un

problème tellement énorme dans le quartier que c'est grave. C'est un problème qui est très, très sérieux.

1790 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça fait le tour de...

1795 **M. DANIEL OUAKNINE :**

Non, ça sera tout.

LE PRÉSIDENT :

1800 D'accord. Tout d'abord, vous avez fait référence au Loft Hôtel.

M. DANIEL OUAKNINE :

1805 Je ne sais pas si on a internet, je pourrais vous montrer un peu le quartier, la vision qu'on a du quartier.

LE PRÉSIDENT :

1810 Oui. Bien, écoutez, peut-être si on avait pu l'organiser avant, on aurait pu le faire mais si je ne me trompe pas, c'est un édifice qui, comme vous l'avez dit, a entrée, a pignon sur rue Sherbrooke, d'une part.

M. DANIEL OUAKNINE :

1815 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Plus ou moins en face du 333, Sherbrooke.

1820

M. DANIEL OUAKNINE :

C'est ça, exactement.

1825

LE PRÉSIDENT :

Et par ailleurs donne sur ce qu'on appelle la Terrasse Saint-Denis à l'arrière...

1830

M. DANIEL OUAKNINE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1835

... qui est une espèce de bifurcation latérale.

M. DANIEL OUAKNINE :

1840

Qui est une rue particulière. Maintenant, à l'origine, cette rue s'appelait la rue des Zouaves, ça serait bien si on pouvait lui redonner son nom au lieu de rajouter...

LE PRÉSIDENT :

1845

D'accord. Et ce que j'ai compris, Monsieur Ouaknine...

M. DANIEL OUAKNINE :

En tout cas, ça fait rire.

1850 **LE PRÉSIDENT :**

Ce que j'ai compris, Monsieur Ouaknine, c'est que ce Loft Hôtel est géré comme un hôtel en ce moment? Donc s'il l'était différemment, ça serait pour des courts séjours d'artistes.

1855 **M. DANIEL OUAKNINE :**

Non. Ça, pour des séjours prolongés.

1860 **LE PRÉSIDENT :**

Prolongés.

M. DANIEL OUAKNINE :

1865 Ça veut dire – parce que là, on a obtenu – notre immeuble a déjà fait l'objet d'un projet particulier où on a obtenu la permission de construire sur le toit et on voulait faire des micropenthouses. C'est pour des artistes qui viennent quand ils tournent un film, les gens viennent pour six mois, huit mois et ils louent un appartement. C'est ce que nous recherchons puisqu'on a quand même...

1870

LE PRÉSIDENT :

Mais ça vous place plutôt dans l'offre, disons, d'hébergement spécialisé, hôtelier ou parahôtelier plutôt que dans l'offre d'habitation au sens traditionnel du terme.

1875

M. DANIEL OUAKNINE :

1880 Bien, c'est un loft d'habitation. Vous avez la cuisine, la vaisselle, tout est équipé complètement. Donc vous y habitez pour trois mois ou pour un an. C'est vraiment, je veux dire, ce n'est pas un hôtel où vous pouvez rester que quelques jours, puis à un moment donné, vous êtes – mais là, c'est vraiment des appartements complets.

LE PRÉSIDENT :

1885 D'accord. Mais pour une clientèle relativement spécialisée, d'après ce que vous dites.

M. DANIEL OUAKNINE :

1890 Pas vraiment. On attire de tout. On commence à attirer, je veux dire, on a eu beaucoup de succès, puisqu'à l'intérieur du loft, on a deux salles de réception où on a attiré vraiment une clientèle extraordinaire. Tous les lancements de produits de L'Oréal, des vernissages d'artistes, etc.

1895 Et en revenant aussi au problème de bruit, on vient de recevoir justement hier une amende de 1 850 \$ pour du bruit qui s'est passé samedi, 1 850 \$ pour le bruit lorsqu'on a essayé – on a amené nous-mêmes les policiers pour effectuer des tests de son et malgré qu'on n'entendait rien, la personne appelle les policiers. Donc il faudrait agir sur cette législation pour protéger l'individu mais protéger aussi l'autre personne quand il n'y a pas de – ou quand le bruit est totalement acceptable.

1900

LE PRÉSIDENT :

1905 Et sur le projet dont vous parlez au coin d'Ontario, vous visez quelle clientèle, ce que vous appelez les microcondos?

M. DANIEL OUAKNINE :

1910

Je viserais une clientèle étudiante, une clientèle étudiante, une clientèle de docteurs. Je veux dire, les appartements seront faits à ce que ça soit très vivable, même dans un petit espace.

LE PRÉSIDENT :

1915

Est-ce que vous incluez ça, vous, vous prévoyez y appliquer la Stratégie de logement abordable?

M. DANIEL OUAKNINE :

1920

Non. Je ne pense pas, non, parce qu'on va probablement vendre les unités.

LE PRÉSIDENT :

1925

Avez-vous fait des démarches auprès de l'arrondissement avec vos propositions à ce stade-ci?

M. DANIEL OUAKNINE :

1930

Non, pas encore. J'avais commencé parce que je n'ai pas encore fini, ça fait déjà deux ans ou un an que j'ai fini de construire le Loft Hôtel et on est toujours en discussion pour finaliser les plans et les permis. Ça prend énormément de temps. Je devais acheter une ruelle de la Ville de Montréal pour avoir la densité permise et aujourd'hui, j'ai rencontré un monsieur de la Ville – parce que j'ai fait beaucoup de pressions – le dossier avait été ouvert en 2010, il y a eu beaucoup de changements, il y a eu beaucoup de – et les dossiers prennent énormément de temps.

1935

1940

Comme par exemple, pour le Loft Hôtel, si vous connaissez un peu la rue, quand vous descendez la rue Terrasse Saint-Denis, vous pouvez passer pendant des années et ne jamais savoir qu'il y a une rue qui est là-bas. Donc j'ai demandé, ça fait à peu près un an et demi à la Ville d'avoir une indication, qu'on puisse mettre une indication à côté sur la rue Saint-Denis pour identifier clairement l'accès au Loft Hôtel. Je n'ai toujours pas eu de résultat. Donc ça, il faudrait, mais là où j'ai eu des résultats, c'est quand j'ai mis quelque chose sur la barrière qui longeait sur la rue Saint-Denis où j'ai marqué « Loft Hôtel », on m'a avisé dans les 24 heures, on m'a avisé que j'allais recevoir une amende si je n'enlevais pas cette indication.

1945

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez pris connaissance du PPU?

1950

M. DANIEL OUAKNINE :

Malheureusement non. Je vais en prendre connaissance mais j'avais une idée. Si je vous dis des choses qui son déjà prévues et tout, vous m'en excuserez, mais je vous donne simplement mon opinion. Mais je pense que de revitaliser l'avenue Joly donnerait un essor incroyable à tout ce côté de la rue Saint-Denis, surtout en amenant des artistes qui vont présenter, qui vont travailler là-bas, que ce soit des gens qui font toutes sortes de créations artistiques et il y en a beaucoup qui voudraient.

1955

LE PRÉSIDENT :

1960

Merci beaucoup, Monsieur Ouaknine. Et nous comptons sur vous pour nous faire parvenir – vous pouvez vous organiser avec la secrétaire – les documents appropriés. Merci. Au nom du CDU Faubourg Saint-Laurent, monsieur Jérôme Vaillancourt....

UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE (dans la salle):

1965

Est-ce que je peux vous demander, Monsieur le président, mon président de conseil d'administration est en route. Je ne sais pas si le groupe suivant peut passer juste avant nous, les Terrasses Saint-Sulpice?

1970

LE PRÉSIDENT :

On va voir si monsieur Bourassa et madame Masferrer des Terrasses Saint-Sulpice sont ici? Est-ce qu'ils sont prêts à venir? On va les accueillir. Madame, Monsieur, bienvenue, et merci de vous être prêtés à cette intervention dans l'ordre du jour. Dans le fond, peut-être que finalement, vous vous retrouvez à peu près à l'heure prévue, dix minutes d'avance. Alors donc vous avez présenté un mémoire pas mal substantiel à la commission là-dessus. J'aimerais donc que vous en fassiez peut-être une présentation succincte pour qu'on puisse ensuite vous poser des questions.

1975

1980

M. MAURICE BOURASSA :

Je m'appelle Maurice Bourassa, je suis propriétaire du Café-bar Le Saint-Sulpice qui est situé juste à côté de l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice et puis Bibliothèque nationale et bientôt Le Vivier. Alors donc, le terrain qui est en arrière de cette bibliothèque, c'est le sujet de notre propos aujourd'hui. C'est un grand terrain et ce terrain-là avait été dédié en 1987, le 22 juin, par le conseil exécutif, le fait de verser dans le domaine public à des fins de parc, ce terrain.

1985

1990

Alors donc, ce que nous allons faire aujourd'hui, c'est de simplement poursuivre cette démarche de constituer un parc, d'un îlot de verdure, puisque si on veut que le Quartier latin soit plus que juste la rue Saint-Denis, mais que ça soit vraiment un quartier, il faut développer l'avenue Joly, parce que le monument qu'on est en train de restaurer permettrait de créer justement – et on va le montrer tout à l'heure – une scène et où on pourrait faire de l'animation, créer vraiment un centre culturel, puisque le bâtiment va abriter des musiciens.

1995 Donc c'est un endroit qui actuellement est clos. C'est un terrain encerclé et donc on peut imaginer qu'un terrain encerclé, clôturé, ça n'amène que des problèmes. Alors notre idée, c'est de faire en sorte que ce terrain soit le plus perméable possible au quartier. C'est-à-dire qu'il y ait de la circulation, à côté de la bibliothèque, sur la rue Ontario, sur la rue Joly, qu'il y ait le plus de circulation possible, que ça soit un lieu d'animation, un lieu de repos aussi, un lieu de verdure où tous les citoyens autour seraient heureux de participer à l'animation culturelle du quartier.

2000

2005 Alors c'est important de souligner que ça avait déjà été dans la volonté des élus municipaux de faire de ce lieu un parc. Malheureusement, il n'a pas été réalisé parce que le gouvernement voulait faire de cette bibliothèque la Bibliothèque nationale et l'agrandir sur ce terrain. Comme on sait, la bibliothèque s'est construite ailleurs, donc il n'y a plus lieu de garder ce terrain actuellement.

2010 Il faut en prendre l'occasion, puisque c'est ici l'occasion, le moment est privilégié pour créer un lieu vraiment intégré au Quartier latin, que ça soit un quartier qu'il y ait de l'animation et c'est pour ça que les architectes ont travaillé sur deux projets que nous allons vous soumettre rapidement pour que vous puissiez vous donner une idée comment ça pourrait être, cet espace.

2015 **LE PRÉSIDENT :**

 Juste avant que vous présentiez le projet, pour être sûr de vous situer, vous êtes quand même, vous, un entrepreneur privé, un propriétaire privé, et l'espace dont vous nous parlez aujourd'hui, est-ce qu'il est privé ou à moitié public, à moitié privé?

2020

M. MAURICE BOURASSA :

 L'espace appartient à la Société immobilière du Québec. Et ce terrain-là avait été cédé gratuitement à la Société immobilière du Québec en remplacement du lot etc. Dans l'échange

2025 qu'il y a eu pour permettre la construction de l'agrandissement de la bibliothèque, il y a eu ces échanges-là. Mais actuellement, c'est la SIQ qui est propriétaire.

LE PRÉSIDENT :

2030 D'accord. Alors on vous écoute. Merci.

Mme MARTHA MASFERRER :

2035 Bonjour, je m'appelle Martha Masferrer, architecte chez Christian Thiffault. Nous sommes mandatés par monsieur Bourassa pour faire une analyse, une étude et même une proposition réfléchie sur l'espace de l'îlot de Saint-Sulpice. On va parler dans les points ou les actions de PPU qui s'inscrivent avec notre proposition. Après aussi, des images qu'on n'a pas ajoutées dans le dossier parce que c'est un peu de matériel *extend* mais pour donner l'idée de quoi on parle, de l'endroit qui existe maintenant, et après, exprimer les idées, les actions qu'on pense qu'on peut réussir à faire pour favoriser et activer cet espace.

2040 Ici, on a résumé un peu les points où on croit qu'on peut mettre dans ce projet, ça concerne évidemment la mise en valeur du campus urbain. On pense aussi à des interventions artistiques, parce que maintenant, il existe déjà *Montreal Paint* dans l'îlot. On pense à des stationnements pour vélos, du transport actif, des services de restauration parce qu'il y a plein de restos qui utilisent déjà cet espace mais comme l'espace est mal entretenu, ils n'arrivent pas à se l'approprier, même pour les voisins. C'est un espace qui est plein de voitures maintenant. Il y a de la végétation, il y a le potentiel, mais il faut le travailler.

2050 Je vais passer aux images. Ce sont des images qu'on a sorties du même PPU. On voit ici l'îlot. Cet îlot-ci, c'est un ensemble de bâtiments patrimonial et où, comme on a déjà dit, il y a la Bibliothèque de Saint-Sulpice que est classée. On a déjà parlé que maintenant c'est Le Vivier qui va occuper, qui va faire la diffusion culturelle de musique expérimentale contemporaine.

2055

2060 Ici, aussi, l'îlot est marqué comme un endroit potentiel pour le développement. Nous, en fait, ce qu'on propose, c'est de garder l'espace libre. Ici, il y a un terrain constructible, un espace vert à mettre en valeur. Ce qu'on propose, c'est de mettre cet espace en valeur, parce qu'en fait, c'est un îlot exceptionnel dans le quartier qui a un espace qu'on peut même croire qui peut devenir un oasis, qui est fermé, mais, ce qu'on veut, c'est le rendre perméable, lui donner plus de porosité et qu'en fait, il fait partie d'un espace qui peut communiquer, qui peut faire un parcours parallèle à celui qui existe maintenant, de la voiture.

2065 C'est ici l'espace duquel on est en train de parler. Ici, on a la rue Saint-Denis, les rues Emery, Sanguinet et Ontario. Et ici, il faut aussi remarquer qu'il y a le passage qui nous amène à l'espace à côté de la Grande bibliothèque. Il faut remarquer aussi qu'il y a plein d'espaces, pleins de parcours qu'on peut faire à l'ombre des Habitations Jeanne-Mance. Et c'est tout ça qui passe autour, en fait, qui nous porte à aménager cet espace comme jardin public, comme cour d'îlot, parce que ça peut devenir vraiment un espace qui va se lier avec tout le quartier, le
2070 voisinage et tout. Ce n'est pas seulement une chose qui va enrichir le propre îlot mais surtout le quartier en général.

2075 Alors, avant, on nous avait demandé un peu sur l'usage qui existe maintenant. Ici, c'est l'avenue Joly qui vient de ce côté-ci. Ici, c'est l'espace qui aujourd'hui s'utilise comme – c'est l'ancienne ruelle. Cet espace ici, c'est l'espace qui appartient à la Société immobilière du Québec, qui a un accès depuis la rue Saint-Denis, régulé, contrôlé pour la bibliothèque. Et après, cet espace-ci c'est privé mais ce n'est pas clôturé, donc c'est d'accès public. Et tout ce qu'on voit en bleu, c'est un espace vraiment privé et clôturé. Un espace considérable à tenir en compte de la terrasse Saint-Sulpice.

2080 Ici, on a fait une analyse des points de diffusion culturelle, comme la bibliothèque, la galerie d'art du resto Le Pèlerin entre autres, et aussi Terrasse aujourd'hui qui essaie déjà de s'approprier cet espace mais qui n'y n'arrive pas, parce que c'est plein de voitures, c'est mal, mal entretenu, vraiment. Alors, c'est Terrasse qui voit le potentiel dans cet espace fermé, qui
2085 reste réfugié, on dirait. C'est un abri de voitures mais que malheureusement, aujourd'hui, ce

n'est pas un espace où tu veux ouvrir la porte de chez toi. Aujourd'hui, c'est utilisé vraiment comme parking.

2090 Maintenant, il y a le chantier, c'est vrai, mais ici, il y a plein d'arbres, de plantations existantes qu'on pense qui sont un peu en reste, parce qu'il y a plein de voitures qui vont par là maintenant. Évidemment, ce n'est pas des choses qui marchent super bien, et on trouve dommage que cet espace si particulier soit seulement utilisé pour la voiture.

2095 Il y a quelques servitudes de garage comme celle-ci, comme celle-là, même comme celle-ci, mais c'est les seuls gens qui ont vraiment un espace privé pour garer leur voiture. Le reste, c'est un espace en fait qui n'est pas prévu pour être utilisé comme stationnement.

2100 On vous donne un peu l'idée de l'espace qu'il y a. Ça c'est l'entrée à côté de la bibliothèque, à côté de Saint-Sulpice, et c'est une entrée régulée avec la gare. Ça marche, on peut imaginer que ça marche avec le même horaire du bâtiment : il y a quelqu'un qui ouvre le bâtiment, il ouvre aussi la clôture.

2105 Ici, c'est l'entrée depuis la rue Ontario à travers de l'avenue Joly. Depuis dehors et ici, c'est depuis l'intérieur de la cour. C'est le mur du resto le Pèlerin avec la terrasse au premier étage, c'est une terrasse qui est pleine de monde mais que malheureusement on ne se sert pas comme citoyens. Parce que quand il y a des gens, quand ils font du bruit, c'est une chose qui anime la rue, mais c'est vraiment des choses qui passent dehors même fermé.

2110 Et aussi plein de murales qui existent déjà et qu'on pense qu'on peut les mettre, les favoriser dans le cadre du lancement de programme de Montréal qui est prévu pour le PPU, on pourrait encadrer tous ces types de murales qui existent déjà et même proposer d'autres activités artistiques.

2115 Ça, c'est la façade du côté Ontario et Saint-Denis à l'intérieur, comme on voit ici, si vous remarquez.

2120 Ici, une autre terrasse qui existe du resto Le Commensal, mais encore une fois, clôturée et un peu marginale derrière. Même dans l'espace, de l'intérieur, c'est extraordinaire comment c'est un endroit où tu veux aller t'asseoir. Ici, c'est le conteneur de déchets, puis ici, c'est la cour de quelqu'un, privée. Mais comme vous voyez, il y a plein de potentiel mais malheureusement, ce n'est pas bien entretenu.

2125 Et ça, c'est la façade de la bibliothèque et les bâtiments à côté. Et ça, c'est la clôture du Saint-Sulpice qui a vraiment une façade assez courte et qui demanderait vraiment de l'ouvrir, de la rendre plus poreuse, mais à ce moment-ci, il n'y a pas une raison claire de le faire parce que...

2130 Alors les idées les plus fortes qu'on pense qu'il faut exprimer, qu'il faut faire pour favoriser cet endroit, c'est se rendre compte qu'il y a déjà deux entrées qui existent, mais même à travers du Saint-Sulpice, c'est une entrée qui est privée mais qui existe. On peut penser que cet espace peut être poreux, perméable depuis les quatre rues qui l'entourent, chose quand même exceptionnelle. Et on croit que le plus perméable qu'on peut rendre cet espace, le plus sécuritaire il sera. Parce que ça, c'est important. C'est un îlot qui est enfermé un peu mais on pense qu'on peut le faire perméable. Et ce qui le forcerait à s'ouvrir, c'est qu'il y aura plein d'activités, des choses qui vont attirer les gens d'y aller, des passages qui vont être visibles et faciles à prendre. Et alors, les gens vont s'approprier de cet espace, de la même façon qu'aujourd'hui, il y a plein de monde qui utilise la place Emery qui mène à la Grande bibliothèque.

2140 Ici, on a sorti des images des choses qui existent déjà et qu'on pense quand même qu'ils ont de valeur à promouvoir. Et ici, ce qu'on pense, c'est que tout ça, avec les murales qui existent déjà aujourd'hui, celles qui existent déjà dans l'îlot, quelques-unes qu'on pense qu'on peut faire à la clôture même du Saint-Sulpice ou dans d'autres murs potentiels qui se renouvellent maintenant, qui sont prêts pour que les artistes se les approprient.

2145

On peut penser que tout ça peut amener en fin de parcours, que même après, avec les murales qui existent déjà aussi, il y en a plein de programmes qui sont des murales dans la façade. Alors c'est un peu un parcours qu'on pense que ça peut marcher dans le Quartier latin.

2150 En même temps, on a fait une analyse du stationnement de Bixi qui existe maintenant et la position de l'îlot de Saint-Sulpice, c'est beau, c'est parfait, même pour penser qu'on peut aller vers elle, la rue de stationnement Bixi qui parfois occupe plein de place et apporte des problèmes. On peut le mettre dans la cour, le stationnement Bixi, même le stationnement de vélos privés. Et ça va assurer qu'il y a du monde qui viennent, qui sortent : si tu sais qu'il y a la place là pour les vélos, c'est sûr que tu vas y aller.

2155 En même temps, on pense qu'il y a de la place aussi et que ça serait bien de penser à des interventions de verdissement, de verdissement à travers de l'agriculture urbaine pour donner des espaces aux voisins de cultiver ses propres produits. En même temps, tout ça va aider à combattre les îlots de chaleur, qui est un problème vraiment quand l'été arrive. Alors à travailler de planter encore plus d'arbres à côté de ce qui existe maintenant, on fait deux choses, en fait : d'un côté, garder la *privacy* que les voisins ont aujourd'hui. Il faut être conscient qu'il y a des gens qui existent déjà, il faut être conscient qu'il faut garder tout ce qu'ils ont aujourd'hui et que si on ajoute, c'est toujours pour améliorer, sinon on fait rien. Alors ce qu'on ajoute, c'est plus d'arbres qui vont donner de l'ombre et que même, ils vont donner de la *privacy*. On pense à des espaces qui vont favoriser l'agriculture, ça dit qu'il y aura des gens qui vont entretenir l'espace, et ça assure que tout est propre. Parce que si c'est tes choses, tu prends toujours soin de tout ça.

2165 Ici aussi, il existe un mur géant où on commence à voir des plantes grimpantes. On pense qu'on peut aussi favoriser tout ça qui existe déjà mais qu'il faut seulement aider un peu plus. Tout ça peut devenir une façade verte qui va aussi combattre les îlots de chaleur, en même temps que c'est de l'isolation naturelle pour les gens. Et voilà. Et puis aussi, c'est évidemment, un côté esthétique qui s'ajoute.

2175 Dans la même idée des îlots de chaleur, on passe peut-être...

LE PRÉSIDENT :

2180 Je vais vous demander peut-être de conclure, parce que je vois que dans votre mémoire, vous avez des présentations du projet d'ensemble, alors ça serait peut-être bon de nous amener à ça.

Mme MARTA MASFERRER :

2185 O.K. Parfait. Le dernier point que je voudrais, c'est qu'on pense à un possible projet ici pour fermer le périmètre de l'îlot. On pense évidemment à des choses pour les gens, des résidences pour les gens, des résidences pour artistes, qu'en fait c'est un projet qui était prévu pour construire à l'intérieur. On pense que c'est mieux toujours de construire au périmètre, et on pense à un bâtiment qui va laisser passer, qui va être poreux, qui va être un passage pour
2190 le citoyen. Toujours dans la tête, on a des idées de durabilité, d'utiliser des matériaux qui vont favoriser l'utilisation de l'eau de pluie. Ici, c'est un peu le sommaire des idées.

2195 Ce qu'on veut présenter, toutes ces idées, s'il est vraiment possible d'arrimer ces points-là, on se rend compte qu'il y a la place pour tout et que, bon, on peut imaginer que la façade derrière la bibliothèque où tout d'un coup des événements de musique peuvent avoir lieu, où les gens peuvent s'asseoir pour regarder ou même où il y a des espaces de jardins urbains avec des stationnements de vélos, toujours il faut penser que les pompiers ou les ambulances, il faut avoir le service pour passer, même les voisins, s'ils ont besoin de décharger des choses.

2200 Et ici, c'est notre option. C'est qu'on n'a pas une option, on n'a pas une proposition. C'est une chose à discuter, évidemment. C'est une chose ouverte. On a plein d'idées. C'est possible de mettre toutes ces idées-là et c'est ça qu'on veut montrer.

2205 Et ici, un peu l'image qu'on a dans la tête d'un jardin urbain, d'une cour d'îlot et on veut le donner encore une fois aux citoyens, aux voisins, et que c'est sûr que ça va aider l'endroit même et aux alentours. C'est tout.

LE PRÉSIDENT :

2210 Merci beaucoup de cette présentation avec les illustrations. La première chose, je
dirais, qui me frappe, c'est que vous proposez un projet mais qui met en cause un assez grand
nombre de partenaires autant publics que privés. C'est-à-dire que la réalisation éventuelle d'un
tel projet suppose une mobilisation et une convergence autant d'acteurs privés que
2215 d'institutions. Comme par exemple, le futur Vivier, la Ville comme propriétaire, au moins en
partie j'imagine, de certains espaces, les propriétaires et/ou les occupants de ceux qui vivent
en périphérie, quel serait le fil conducteur de cette convergence dont dépend le succès du
projet?

M. MAURICE BOURASSA :

2220 Le fil conducteur, c'est tout simplement que ça bénéficie à tout le monde. Ça bénéficie
autant aux artistes qui vont être là, qui vont pouvoir utiliser ce lieu pour faire des concerts, pour
faire des choses comme ça, les résidents qui vont voir un mur de verdure, qui vont voir un parc
plutôt qu'un derrière de maison. Je veux dire, c'est de faire en sorte que ce terrain qui est
2225 enclavé ne soit plus enclavé. Qu'il y ait quatre entrées dans ce parc-là. Donc on extensionne ce
terrain en l'insérant dans le Quartier latin. Parce que là, il est hors du Quartier latin.

 Pour le moment, le Quartier latin, ça se résume à la rue Saint-Denis. Alors si on veut
que le Quartier latin soit vraiment un quartier, bien, il faut développer l'avenue Joly, il faut
2230 développer Emery, il faut faire en sorte que de la rue Emery, on puisse se rendre à la Grande
bibliothèque sans se faire tuer sur la rue Saint-Denis parce qu'il n'y a pas de lumière, puis c'est
dangereux. Je veux dire, il faut penser aux piétons.

 Là, qu'est-ce qu'on veut faire? On veut amener les Bixi. On veut amener les bicyclettes.
2235 Tout le monde va passer par là pour déposer leur bicyclette ou aller faire ci, faire ça. Il faut qu'il
y ait de la vie. Il faut qu'il y ait de la circulation. Et s'il n'y a pas ça, c'est ce qui arrive
actuellement, la bibliothèque est en restauration, tout est fermé, tout est barricadé. Alors c'est
là que tous les problèmes qu'on a énumérés tout à l'heure se retrouvent.

2240

Alors c'est une occasion unique que nous avons actuellement d'avoir un terrain qui appartient à la SIQ – et je pourrais vous laisser ce document – cédé gratuitement à la Société immobilière du Québec, l'emplacement qu'on vient de donner. Alors s'ils l'ont eu gratuitement, ils pourraient peut-être le redonner gratuitement. Je veux dire, il y a des ententes. Il n'y a pas tant de partenaires que ça. Il y a la SIQ et il y a moi qui suis juste à côté, qui a un terrain qu'on veut développer.

2245

2250

Alors, on veut bien le développer s'il y a des infrastructures qui viennent appuyer un grand développement. Si ça reste comme vous avez vu les photos du stationnement sauvage, bien ce n'est pas la peine d'investir. Je veux dire, il y a deux intervenants : la SIQ qui l'a reçu gratuitement et puis il y a nous. Alors si on veut faire un projet de cette envergure, je pense que tout le monde voit que c'est une amélioration qu'on va apporter. Et puis je crois que les partenaires vont sûrement concéder le fait que la Grande bibliothèque ne s'agrandira plus; elle est construite ailleurs. Donc tout ce réaménagement qui a été fait entre la Ville et la SIQ, eh bien, est obsolète. Ça n'a plus de raison d'être.

2255

2260

Alors il faut penser maintenant au futur, penser à développer le Quartier latin et puis le développer, c'est dans un quartier. Et puis il faut qu'il y ait de la circulation. Et c'est pour ça que j'ai mis le Saint-Sulpice dans ça, en ce sens qu'on laisse les gens passer de l'avenue Joly jusqu'à la rue Emery en passant par notre commerce. Il n'y a aucun problème. C'est ça la mobilité qu'on veut dans le quartier et vous voyez qu'il y a quatre entrées possibles pour alimenter ce terrain qui est vacant actuellement.

LE PRÉSIDENT :

2265

Quand je parlais de partenaires, j'avais évidemment et fondamentalement les partenaires fonciers, mais je pense aussi aux gens qui vont être autour. Et à ce moment-là, Monsieur Bourassa, puisque vous en vivez littéralement l'expérience comme étant l'exploitant d'un établissement, comment vous gérez la coexistence avec le voisinage, question de bruit, question de comportement des gens aux heures tardives et ainsi de suite?

2270 **M. MAURICE BOURASSA :**

Eh bien, pour gérer ce problème, c'est le mur de verdure qu'on met, des arbres, et puis la ruelle qui devienne une ruelle verte. Alors si on met un élément tampon, un élément végétal tampon – un parc, c'est tampon, c'est grand – alors donc ça élimine le bruit. Et puis la
2275 construction future sur la rue Sanguinet évidemment va être construite en fonction de ça. C'est-à-dire que les architectes vont imaginer des façons de construire pour cohabiter d'une façon harmonieuse. C'est bien évident qu'on essaie toujours d'avoir une – mais c'est un Quartier latin et on l'a dit, ce sont des étudiants, ce sont des restaurants, ce sont des bars. Évidemment, les gens qui habitent sur la rue Sanguinet, bien ils s'attendent à avoir un peu plus d'activités. Mais
2280 cela étant dit, je crois qu'il y a un respect mutuel qui s'établit et nous sommes là depuis 32 ans et je crois que ça a bien fonctionné puisque nous sommes toujours là.

LE PRÉSIDENT :

2285 C'est surtout à vos 32 ans que je faisais appel, parce qu'on peut imaginer que des espaces verts puissent jusqu'à un certain point jouer le rôle de zone tampon, mais je pensais surtout à ce que vous pouvez partager avec nous de la manière dont vous maintenez et préservez en quelque sorte la bonne réputation d'un établissement tout en ayant à composer avec des problèmes de bruit et des choses comme ça.

2290

M. MAURICE BOURASSA :

Ce n'est pas facile, bien sûr, de composer avec ça, mais je veux dire, quand les gens sont de bonne volonté, il y a moyen d'acheminer un bon projet.

2295

LE PRÉSIDENT :

Et dans le projet tel que proposé, vous préservez tout de même l'accès aux automobiles de ceux qui occupent la périphérie?

2300

M. MAURICE BOURASSA :

2305 Absolument pas. Actuellement, les gens qui utilisent l'endroit pour stationner, ils stationnent dans la ruelle ou dans un terrain qui ne leur appartient pas. Alors donc, il y a peut-être celui du coin qui a peut-être un espace sur son terrain pour stationner. Mise à part cette exception – il faudrait vérifier – non, ils stationnent de façon illégale. C'est dans l'ancienne ruelle. Et si on veut vraiment faire en sorte que ce soit les piétons qui aient la mainmise sur ce terrain, il ne faut pas rentrer les autos. Alors on peut les rentrer pour aller décharger les choses, revenir, mais il faut éliminer la voiture. On veut rentrer les bicyclettes, on veut rentrer le Bixi, on veut rentrer des gens qui s'assoient pour lire. On veut qu'il y ait une animation et puis on veut qu'il y ait des spectacles derrière la Grande bibliothèque. Alors tout ça fait que la sécurité va venir avec la mobilité des gens. C'est comme ça qu'on va avoir la sécurité. Ce n'est pas en fermant, puis en clôturant, puis en mettant des buildings les uns sur les autres pour être sûr qu'il n'y a pas un petit coin qui va faire que quelqu'un va aller faire quelque chose de malhonnête. Alors je crois que la vocation de ce projet, c'est de rendre le quartier, l'intégrer dans le quartier puis le rendre le plus mobile possible.

LE PRÉSIDENT :

2320 Je reviens à ma question en la posant peut-être un peu plus clairement. Vous maintenez tout de même une circulation de service?

M. MAURICE BOURASSA :

2325 Oui. Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

2330 Pour l'accès, que ce soit aux commerces ou aux gens qui veulent procéder à l'arrière de chez eux.

M. MAURICE BOURASSA :

2335 Oui. Ça, oui, il a le droit d'y aller mais je veux dire, on ne commencera pas à mettre des autos. À ce moment-là, ce n'est plus l'idée de base. L'idée de base, c'est de redonner cet espace aux gens et puis favoriser la bicyclette, je veux dire.

LE PRÉSIDENT :

2340 D'accord. Vous aviez quelque chose de plus à ajouter, Madame Masferrer?

Mme MARTHA MASFERRER :

2345 Non. En fait, c'est ça. Je voulais seulement dire qu'il existe déjà – et même la bibliothèque, ils ont la porte de service en arrière. Alors il faut s'assurer qu'on puisse entrer et sortir des choses, des instruments. Alors c'est un accès qui est là mais d'utilisation contrôlée.

LE PRÉSIDENT :

2350 Monsieur Bourassa, Madame Masferrer, merci beaucoup de votre intervention. Alors est-ce que les gens de la CDU Faubourg Saint-Laurent sont ici? Parfait. Nous allons vous accueillir. Donc Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent. Je vous demanderais de vous présenter tous les deux.

2355 **M. JÉRÔME VAILLANCOURT :**

2360 Merci pour avoir interverti, Madame et Messieurs les commissaires. Donc je vous présente Michel Sabourin, président du conseil d'administration de la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent et qui est aussi propriétaire du Club Soda.

LE PRÉSIDENT :

Et vous, vous êtes Monsieur Vaillancourt.

2365 **M. JÉRÔME VAILLANCOURT :**

Jérôme Vaillancourt, directeur général. Alors je laisserais l'introduction au président pour présenter la corporation en tant que telle. Vous avez le plan de présentation. Évidemment, on présente rapidement nos positions qui sont contenues dans le mémoire que
2370 vous avez reçu et puis, par la suite, il y a une période de questions. Donc qui est la CDU? Ça, c'est pour situer.

M. MICHEL SABOURIN :

2375 Le territoire de la CDU recouvre une partie du territoire du Quartier des spectacles, de Saint-Urbain à Saint-Hubert et de Sherbrooke à Viger. La CDU est une association volontaire. Nous sommes un des rares quartiers ayant une certaine vie commerciale, à ne pas avoir de SDC – Société de développement commercial. Il y a eu des tentatives dans le territoire mais
2380 évidemment, la déstructuration du petit commerce et surtout le fait que dans la *Loi des cités et villes*, les propriétaires, qui sont dans notre quartier, fort importants car ce sont de grands propriétaires institutionnels ne peuvent pas être membres d'une SDC.

2385 Donc la dynamique de la CDU et la CDU a été formée au tournant des années 90 par l'Université du Québec carrément qui voyait la nécessité d'intervenir dans sa géographie immédiate. Donc de là, la CDU a joué un rôle d'intervenant dans le quartier, mais en étant une association formée de 40 membres, donc évidemment pas très économiquement bien nantie. Est-ce que tu as quelque chose à ajouter?

M. JÉRÔME VAILLANCOURT :

2390

Non, ça va. Ça trace un peu le portrait. Vous avez vu le texte de la mission de toute façon. Pour ce qui est de l'appui à la vision qui est présentée dans le PPU, évidemment, je vous dirais qu'autant le conseil d'administration que les membres de la CDU ont toujours milité, ont toujours travaillé pour revitaliser le faubourg Saint-Laurent. Je pense qu'on est des disciples du développement du faubourg Saint-Laurent. On veut le revitaliser et c'est pour ça qu'on a accueilli favorablement le projet de PPU. Évidemment qu'on le demandait et on le souhaitait depuis le Plan d'action concertée qui avait été développé par la Ville de Montréal, on était en attente surtout d'un outil plus structurant comme le PPU. Donc on adhère évidemment à la démarche. Et le mémoire, c'est pour bonifier, offrir des pistes de recommandation, puis surtout réaffirmer notre participation pleine et entière à la mise en œuvre du PPU dans les prochaines années.

2395

2400

2405

On a découpé le mémoire, en fait, en fonction des grands thèmes du PPU, puis le premier élément, c'était la culture et le savoir. Évidemment, ce premier item-là regroupe les lieux de diffusion. Nous, ce qu'on vous a expliqué, c'est que le cœur, l'essence, la raison même d'être du Quartier des spectacles, ce sont les salles, ce sont les lieux de diffusion, petites ou grandes. Donc les lieux de création, les lieux de diffusion, pour nous, c'est vraiment important. On entérine bien évidemment toute la position qui est développée par la Table de concertation des salles de spectacles dans le Quartier des spectacles.

2410

2415

Puis ce qu'on proposerait pour assurer leur pérennité, puis surtout garantir leur développement dans le futur, c'est de trouver un moyen de déployer une fiscalité qui soit adaptée à ces lieux de diffusion, ces lieux de création au même titre que dans le PPU, il nous propose l'idée d'assouplir ou de trouver des façons de reconnaître les petits lieux de diffusion mais aussi, je pense qu'il faut avoir une réglementation souple, mais on est partisan évidemment de la cohabitation. On sait que lorsqu'il y a de l'activité culturelle, il peut aussi y avoir parfois des inconvénients pour les résidents. Donc c'est clair qu'il faut faire cohabiter la fonction résidentielle et la fonction diffusion de la culture pour s'assurer que le bruit entre autres

2420

ne soit pas un irritant qui fasse en sorte que toutes les salles se retrouvent en situation critique ou précaire.

2425

Évidemment, l'autre élément, c'est la question du campus. Nous, ce qu'on réitère, c'est utilisons donc l'appellation « Quartier latin », c'est ce que c'est, Quartier latin. On trouve intéressante l'idée d'avoir une finalité de développer un campus urbain mais, dans le fond, ce qu'on veut, c'est de faire un Quartier latin là où cohabitent les fonctions autant pour les résidents, étudiants, professeurs, donc les services, les activités connexes. Un Quartier latin, c'est ça.

2430

Ce qui est peut-être difficile, de toute façon, à clarifier, ce sont les limites. Comme à Paris ou ailleurs, on ne sait pas vraiment où s'arrête, où commence le Quartier latin. Donc il faudrait clarifier ça, peut-être au plan physique, au plan formel, au plan... Donc l'image serait à renforcer, c'est évident.

2435

Et puis au plan institutionnel, ce qu'on aimerait, c'est surtout évidemment – ce n'est pas de notre ressort – mais que les institutions entre elles créent des alliances, des partenariats comme ici est proposé dans le PPU, pour développer en commun autant la recherche et l'éducation. Donc je pense que c'est un concept très intéressant.

2440

Et deuxième volet pour le campus, c'est évidemment celui de l'UQÀM où, nous, on a toujours été partisan de l'idée – surtout avec l'éventuelle installation du Centre de recherches du CHUM, du nouveau CHUM et éventuellement l'école de santé publique, le Complexe Norman-Bethune – donc c'est évident qu'on doit aller vers une ouverture. Il faut que l'UQÀM s'approprie la rue. Actuellement, on a une vie très, très active au plan souterrain. Maintenant, il faudrait que ça ressorte un peu, que ça puisse aller directement sur la rue. Donc ce qu'on voit sur Saint-Denis, en fait, il manque un poumon sur Saint-Denis entre Sainte-Catherine et René-Lévesque. Donc les pavillons Hubert-Aquin, Paul-Gérin-Lajoie, je pense qu'il serait pertinent de pouvoir ouvrir ces pavillons-là sur la rue.

2445

2450

Il y avait un troisième volet dans « culture et savoir », c'est l'art public. Évidemment, c'est ce que je vous ai remis tout à l'heure. Ce n'était pas des laissez-passer pour une activité mais c'était quand même un laissez-passer pour un parcours de murales. Parce que nous, la CDU, on a toujours favorisé la galerie à ciel ouvert. On s'est dit on a des murales, on a de l'art visuel, on a toutes sortes de cultures *underground*, moins *underground*. Donc je pense qu'on a toujours favorisé la mixité culturelle.

2455

2460

Puis on s'était dit, pourquoi ne pas créer un axe des arts? Et c'est un des éléments qu'on a mis en œuvre dans les dernières années. Donc c'est clair qu'on est d'accord avec ça. On veut le maximiser. Actuellement, on a dix-huit murales pour lesquelles je vous ai remis la carte postale qui fait la promotion du parcours des murales. Mais il faut aller plus loin. Il faut en faire un territoire d'expérimentation, un territoire d'innovation, même jumeler l'habitation, les ateliers créatifs.

2465

2470

Il y a déjà eu des projets qui se sont déroulés à Montréal pour que les créateurs puissent habiter, créer, diffuser à même leur lieu de résidence. Donc je pense que ça serait le territoire idéal pour ça. Et puis entre autres, on vient de terminer une aventure avec la galerie éphémère La Patrie, qui est un espace abandonné, dans lequel on a, en partenariat avec l'arrondissement, avec *Under Pressure*, fait pendant presque deux ans une galerie sur le Street Art qui est la sculpture, les arts visuels de tous genres avec des artistes de partout dans le monde, puis ça a eu une bonne répercussion parce qu'on a des retours sur l'activité à travers le monde. Mais là, c'est terminé. Malheureusement, vous ne pourrez pas aller visiter parce qu'il fallait qu'on ferme les livres. Donc on cherche un autre lieu. Alors si on trouve un autre lieu, on pourra faire une autre galerie éphémère.

2475

L'aménagement urbain. Pour nous, je vous dirais, ce serait mentir – parce qu'on représente quand même des riverains institutionnels, commerciaux, de détail et de restaurants – donc on n'a pas un consensus total sur la piétonisation. Il y a peut-être aussi beaucoup d'appréhension ou d'inquiétudes qui sont liées à la piétonisation de la part de certains riverains.

C'est pour ça que dans notre mémoire, on présente certaines conditions qu'il faudrait établir pour aller vers la piétonisation. Une approche par étapes. Il ne faut pas précipiter les

2480 choses, il faut y aller en prenant le temps d'évaluer concrètement les contraintes qui ont été mentionnées déjà par nos membres et que l'arrondissement pourrait sonder ou que nous, on pourrait sonder pour aller plus loin.

2485 Il y a des contraintes qui pourraient être facilement, je pourrais dire, mitigées ou pas effacées complètement, mais en tout cas, il y a moyen de s'organiser. Mais évidemment, à très court terme, il y a toute la question de – nous, on privilégie peut-être une approche de zone 30 dans l'intervalle, temporairement. C'est-à-dire, si on regarde la carte, on est dans une situation où – c'est une carte très colorée – mais c'est juste pour présenter que le territoire est morcelé avec parfois des terrains vacants, parfois des espaces vacants utilisés pour du stationnement, 2490 d'autres fois des vitrines qui ne sont pas animées parce qu'elles sont en location depuis des années, puis aussi des vitrines institutionnelles qui parfois ont un échange avec la rue qui n'est pas évident

2495 Donc si on veut piétonniser, on a un problème par rapport à la qualité de l'animation qui se retrouverait sur l'artère. Donc piétonisation égale évidemment un gros budget d'animation pour pouvoir avoir un assouplissement pour animer l'ensemble de l'espace qui serait vierge parce qu'on n'a pas des terrasses partout. On a essayé d'initier depuis deux ans des projets de terrasse avec les commerçants. Bon, dans la dernière année, pour des raisons financières ou des raisons de contexte sociopolitique avec la crise étudiante, les restaurants 2500 ont décidé de reporter leurs projets – on va voir s'ils vont réussir à le faire pour l'an prochain – mais le contexte économique fait en sorte que c'est beaucoup d'investissement pour plusieurs des restaurants, puis le seul qui avait tenté d'aventure malheureusement est fermé.

2505 Donc ce qu'on se rend compte, c'est qu'il faut essayer de trouver une façon, puis c'est les projets que nous on développe, d'animer l'espace soit par des places publiques ponctuelles ou pour améliorer les parcours piétons, les traversées piétonnes ou même là avec le projet *Jardins suspendus* où on veut accroître la végétalisation dans le quartier, avec le concours de design pour *Green Light*, c'est-à-dire les places publiques. Donc on va vraiment vers essayer tranquillement de convaincre les plus récalcitrants mais aussi créer un parcours qui ait une 2510 identité propre sur Sainte-Catherine. Donc comme je vous disais, il faut consolider – c'est une

des conditions principales avant de piétonniser – il faut consolider l'espace de la rue Sainte-Catherine.

2515 Ensuite de ça, pour ce qui est du chantier – parce qu'il y a un chantier – si on est d'accord avec l'aménagement de type Quartier des spectacles, c'est-à-dire du pavé uni, etc., puis l'absence de trottoir, éventuellement, nous, ce qu'on propose, je pense que les gens ont vécu beaucoup de problèmes avec les chantiers dans les dernières années à Montréal. Donc il faut qu'il y ait un comité de pilotage très, très sérieux, puis des conditions très strictes sur l'impact des travaux et les conditions de réalisation dans le temps. Parce que ce qu'on a vu
2520 souvent, c'est un impact négatif pour l'activité commerciale, c'est-à-dire beaucoup de commerces qui ont trouvé pendant deux ans quelque chose de très, très long et très difficile financièrement. Donc je pense qu'il y a d'autres villes qui le font, les comités de pilotage mixte. San Francisco le fait, New York le fait. Ça va plus loin qu'un comité d'entrave.

2525 Pour une liaison Habitations Jeanne-Mance, nous, on est entièrement d'accord. Même qu'il faut en faire davantage. On parlait d'ouvrir Hôtel de Ville. Nous, on propose de faire des toits verts, c'est-à-dire amener la végétation – le seul poumon vert qui reste dans le quartier, c'est les Habitations Jeanne-Mance, c'est là qu'il y a le plus de végétation – donc il faut créer des ouvertures pour relier tout ça à la rue Sainte-Catherine.

2530 Les deux derniers éléments par rapport à l'aménagement urbain, je vous dirais que c'est toute la question du stationnement sur rue. C'est important de, enfin une fois pour toutes, régulariser ou, comment je pourrais dire, harmoniser la réglementation du stationnement sur rue par rapport aux activités culturelles, puis peut-être éventuellement aller vers l'optimisation
2535 pour une tarification modulée. Ça, on verra, c'est peut-être intéressant pour certaines périodes de la journée qui sont plus creuses. Donc il y a peut-être moyen de – je sais que la Ville a peu de moyen par rapport au stationnement parce que c'est géré par une parapublique, mais je crois que c'est le temps de réviser tout ça.

2540 Restauration sur rue. Écoutez, nous, ce qu'on propose, c'est d'aller vers une cohérence avec la démarche parce que la Commission de développement économique fait déjà une

consultation sur la restauration. Donc le Quartier des spectacles, oui, pourrait être un projet pilote mais avec plusieurs conditions par rapport à la complémentarité. Il ne faut pas non plus détruire la trame existante au plan de la restauration. Donc il faut que ce soit complémentaire, la priorité accordée peut-être aux restaurateurs. Comme c'était le cas avec le Quartier des spectacles, ils ont fait des expériences sur Émilie-Gamelin. Donc il y avait des priorités qui étaient accordées à certains établissements. Donc je pense que c'est une voie qu'il faut suivre. Il ne faut pas laisser ça aller dans n'importe quel sens. Puis, il y a des types à sélectionner, il y a des rotations à faire qui doivent être contrôlées, puis la CDU propose que ça soit prioritairement dans les parcs et ponctuellement peut-être dans certains espaces publics, mais priorité aux parcs.

Pour la question de quartier habité, nous, ce qu'on privilégie, c'est un quartier habité pour tout le monde. Donc il faut avoir une accessibilité, une convivialité, donc des typologies qui vont répondre aux besoins de tous. Avec le nouveau CHUM, il y a des clientèles qui n'auront pas nécessairement les mêmes moyens que des jeunes professionnels qui sont dans le domaine des arts technologiques, par exemple. Peut-être qu'il y en a qui ont beaucoup de moyens; d'autres qui ont moins de moyens. Donc il faut prévoir une typologie qui soit accessible à tous et idéalement, établir un programme d'abordabilité. On a vu que c'était compliqué dans le quartier, étant donné qu'on est en plein centre-ville, mais je pense qu'il faut absolument viser ça pour au moins un certain nombre d'unités.

Et la cohabitation des fonctions, on en a parlé tantôt, c'est par rapport entre autres à l'impact sur le bruit. Donc il faut s'assurer que les fonctions cohabitent, donc une bonne insonorisation au plan résidentiel, puis au plan commercial.

Pour ce qui est du pôle commercial, les trois artères sont prioritaires. Nous, on propose un programme de support fiscal, quelque chose pour l'acquisition. Parce que ce qu'on constate, c'est ceux qui s'en sortent le mieux sont soit les commerçants propriétaires occupants qui occupent leur commerce mais qui possèdent leur bâtiment. Donc il faudrait essayer de trouver une façon de se diriger vers cette voie-là pour le redéveloppement de Sainte-Catherine et Saint-Laurent.

2575 Et aussi pour la rénovation des programmes, le programme de rénovation pour les façades ou les intérieurs de bâtiments commerciaux, bien donnons donc la priorité aux établissements existants et peut-être même une enveloppe plus intéressante.

2580 Je vous dirais que pour l'étude de revalorisation du boulevard Saint-Laurent, c'est une priorité. Je veux dire, là, on comprend qu'on habite le PPU mais il faut que la Ville mette déjà en branle une étude de valorisation en impliquant les riverains, en travaillant sur l'ensemble du boulevard, c'est-à-dire autant Clark et Saint-Dominique. Et puis nous, ce qu'on propose aussi, c'est la question de pourquoi ne pas étudier le retour du contresens, du double sens sur Saint-Laurent, sur le boulevard Saint-Laurent. Donc je pense qu'il faut étudier les impacts potentiels pour le redéveloppement de Saint-Laurent.

2585 Enfin, la Société de développement économique. Écoutez, la CDU a toujours été en faveur d'une instance de développement économique sur le territoire. En fait, le statut quo n'est pas une solution pour nous. Ça prend quelque chose de mixte et d'inclusif. Il faut intégrer, oui, le commerce et les propriétaires d'immeubles et les institutions qui participent économiquement au développement du Quartier des spectacles. Ça doit se faire évidemment en partenariat avec les organisations qui sont déjà sur place, parce que le partenariat lui-même du Quartier des spectacles a déjà une mission au plan de la promotion des activités culturelles et de l'animation des lieux publics.

2595 Mais je pense que la Société de développement économique qui doit se créer pourrait avoir un mandat – ça ressemble un peu au *Business Improvement District* – on a travaillé beaucoup sur cet aspect-là à la CDU parce qu'on promeut le modèle depuis bientôt deux ans, presque trois ans, auprès de la Ville de Montréal. On privilégie ce modèle-là pour le Quartier des spectacles, dans lequel il peut y avoir évidemment promotion marketing, propreté-entretien-sécurité, mais on peut aller vers des interventions exploratoires comme l'investissement immobilier en partenariat mixte-privé, gestion des stationnements. Il y a plusieurs pistes qui pourraient être intéressantes sur les modèles, les cas qu'on a étudiés, de villes de *Business Improvement District* qui existent ailleurs.

2600

2605 Et pour le comité de suivi, bien, je pense que tout le monde doit partager l'idée que ça doit être une application de la société civile au sein du comité de suivi et un mandat qui sera à définir je pense avec les intervenants : oui, la Ville, oui, l'arrondissement, mais aussi des intervenants de la société civile. Ce qui implique autant les riverains que les partenaires économiques, les partenaires du milieu, partenaires culturels.

2610 C'était là rapidement mais j'ai vu qu'il ne restait plus de temps.

LE PRÉSIDENT :

2615 J'allais vous demander de conclure mais en même temps, voilà, il y a quand même pas ma de stock aussi dans votre mémoire. Monsieur Lacharité?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2620 La partie évidemment quand vous faites référence à un organisme regroupé, associé à l'idée davantage développée par les BID, vous proposez un projet pilote; quels seraient les paramètres? Est-ce que ce que vous proposez comme on l'entend par la proposition qu'on retrouve, la suggestion qu'on retrouve dans le PPU, regrouperait systématiquement les quatre sociétés qu'on connaît actuellement, *Destination centre-ville*, etc.? Est-ce que ça serait systématiquement à partir de ces quatre entités-là ou vous avez autre chose en tête? Et si vous avez autre chose en tête quand vous parlez de projet pilote, quels seraient les principaux paramètres? Territoire, etc., etc.?

M. MICHEL SABOURIN :

2630 Le Partenariat a sa mission, son mandat.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2635 Oui.

M. MICHEL SABOURIN :

2640 Ce n'est pas le modèle d'une société regroupant les propriétaires. C'est un modèle inventé.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2645 Oui.

M. MICHEL SABOURIN :

2650 C'est certain. Il est complexe parce qu'il doit impliquer les propriétaires et les commerçants, les occupants. Par contre, on a beaucoup de propriétaires qui ne sont pas présents dans le quartier, puis qui ne veulent pas l'être, puis qui plus ou moins spéculent. Il y a beaucoup de propriétaires étrangers qui ne sont pas ici, puis qu'on ne sait pas trop ce qu'ils attendent. Mais faire quelque chose avec eux autres, c'est extrêmement difficile.

2655 Donc c'est un modèle qui ferait aussi place aux institutions. Donc c'est assez complexe parce que le modèle des SDC ou BID, c'est que la cotisation est remise, est prise à même le compte de taxes et remise par la suite à l'association. Donc les institutions payent les en-lieu, le modèle ne s'applique pas, ça devrait être volontaire. On sait aussi que ce qui est comme gouvernance dans la *Loi des cités et villes* au niveau des SDC s'applique mal. On imagine mal un conseil d'administration formé de huit personnes. Dans notre quartier, on parle d'une concertation, on parle d'un lieu de concertation et de discussion. Donc ça implique une présence plus grande au conseil d'administration.

2660

2665 Je vais vous avouer qu'on essaie de développer, je pense qu'on commence à avoir une oreille attentive à la Ville. Ça implique des choix politiques. Par exemple, le redécoupage du territoire. Ça implique – parce que *Destination centre-ville* vient actuellement englober la

2670 Place des Arts et le Complexe Desjardins et Hydro-Québec à l'ouest, donc il y a un redécoupage à faire. Et ce sont des choses qui, sur le terrain, entre la Société de développement du Quartier latin et la CDU, il y a des discussions, il y a même eu une étude qui a été faite par Convercity il y a deux ans pour voir dans quelle mesure la SDC du Quartier latin ne pourrait pas étendre son territoire. Donc il y a des hypothèses sur la table. On a besoin d'être accompagné, c'est certain, et c'est un champ de discussion qui est ouvert, je pense, avec l'arrondissement de façon continue.

2675 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Donc les paramètres actuellement même de votre projet pilote ne sont pas encore clairement définis; c'est ce qu'on doit comprendre?

2680 **M. MICHEL SABOURIN :**

On aurait besoin de volonté politique aussi.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2685 Oui. Merci.

M. JÉRÔME VAILLANCOURT :

2690 On parle d'un projet pilote mais on a commencé d'abord par faire une analyse de ce qui existait ailleurs, puis des meilleures solutions. Puis il y a une partie qui est synthétisée dans le mémoire.

M. MICHEL SABOURIN :

2695 Je pourrais ajouter aussi que le Partenariat a une vocation de développement culturel alors que nous, évidemment, le champ, le positionnement serait beaucoup plus vers une société de développement économique qui peut coexister très bien avec le Partenariat.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2700 Oui, bien sûr. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2705 Je reviens rapidement à la question de la vie nocturne. Dans l'hypothèse où le Quartier latin et plus généralement le Quartier des spectacles redevient aussi un lieu où on habite, qu'est-ce que vous dicte votre expérience et votre réflexion pour gérer cette question-là pour l'avenir?

M. JÉRÔME VAILLANCOURT :

2710 Je vais commencer juste un petit début. C'est que la cohabitation idéalement, ça se gère surtout par la réglementation sur la construction pour assurer qu'autant les établissements que les promoteurs, lorsqu'ils construisent des résidences, assurent l'insonorisation. Mais je
2715 pense qu'il y a aussi des – on l'a vu avec Paris entre autres – il y a des comités qui prennent la relève, puis qui font le suivi au quotidien – mettons X fois par année – qui se réunissent, puis qui s'assurent de réduire les impacts négatifs entre les différents partenaires dans le milieu.

2720 Mais évidemment, dans le quartier, on vise aussi la clientèle de travailleurs, donc les services aux travailleurs. Là, on parle beaucoup du bruit associé aux établissements culturels mais il y a aussi – on avait fait une étude il y a deux ans, il y a un an où là, on disait avec la clientèle, le futur CHUM va amener beaucoup, beaucoup de gens qui arrivent sur des horaires

atypiques, puis ces gens-là arrivent le matin, puis même le matin, il n'y a presque rien d'ouvert à des heures où leur chiffre commence, leur horaire de travail commence.

2725

Donc il y a ce volet-là qui doit être traité dans l'économie de la vie nocturne qui est la nuit très tard, donc tôt le matin, mais pour ce qui est de l'impact du bruit et de l'activité culturelle – je ne sais pas si, Michel, tu... comme réponse – mais il y a des mesures de mitigation qui existent via les comités qui seraient créés avec la charte de la nuit, la charte de la vie nocturne.

2730

M. MICHEL SABOURIN :

Moi, je pense qu'il faut à la base rechercher une trame qui est jusqu'à une certaine mesure réglementée et de qualité. Les problèmes de bruit ou de cohabitation entre les fonctions nocturnes de bars ou de lieux de spectacles, je donnerais deux exemples. La médiation est beaucoup plus facile sur la rue Mont-Royal, par exemple, où la trame est de qualité, où on ne retrouve pas comme l'autre exemple que je vais donner, c'est Saint-Laurent entre Sherbrooke et des Pins, où il y avait tellement de permis et comme les permis d'occupation pour les lieux et les débits de boisson sont donnés au bâtiment et non pas au propriétaire comme ça se fait en Europe, bien le bâtiment change de main, puis on ne sait pas trop avec qui on se retrouve. Et il y a une concentration versus d'autres types de commerces qui a été énorme, donc la médiation sur Saint-Laurent, ce secteur-là, ne donne à peu près rien, alors que sur Mont-Royal...

2735

2740

2745

Donc rechercher par la réglementation. Je pense qu'il faudrait prévoir – les débits d'alcool ont tous le même type de permis : bar spectacle. Le Club Soda est un bar spectacle et comme le club de danseuses en face est un bar spectacle. Il faudrait à l'origine peut-être prévoir que le bar spectacle est autrement réglementé et a un positionnement dans la réglementation qui est différente et dans l'octroi du permis pour le distinguer d'un autre.

2750

Il faut aussi faire attention. Il y a des mesures de contingentement qui pourraient par exemple, empêcher un bar spectacle ou un café spectacle ou un petit lieu – on préfère appeler

2755

ça des petits lieux de spectacle – d'exister ou d'obtenir un permis parce qu'il serait à pas une assez grande distance d'un club de danseuses, par exemple. Excusez le langage mais c'est ça la réalité. On est héritier du *Red Light*. Évidemment, nos gènes sont lourds. Il y a encore beaucoup de prostitution dans le quartier, il y a encore beaucoup de revente de drogues. Donc l'approche doit être délicate, pensée, mais en même temps, s'il n'y a pas ce *night life* de qualité dans le Quartier des spectacles, je pense qu'on ne s'en va pas vers un succès. Il faut réussir à

2760

le faire mais en étant très attentif à la façon dont ça se fait, et surtout ne pas permettre que ça se fasse de façon débridée. Parce que moi ce que je crains, c'est que le Quartier des spectacles et le Quartier latin par conséquent, si c'est une réussite, le pouvoir d'attraction pour toutes sortes de commerces va être très élevé.

2765

Je me méfie aussi – si je peux ajouter – des heures d'ouverture. On ne fait pas l'unanimité là-dessus. Il y a des gens qui pensent que la vie nocturne et l'économie de nuit devraient prolonger les heures d'ouverture. Mais il faut aussi se poser la question si on n'inciterait pas tout le reste de la ville à venir descendre dans le Quartier des spectacles pour finir leur soirée. On ne sait pas trop quoi faire.

2770

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci beaucoup, Messieurs.

2775

M. MICHEL SABOURIN :

Je n'irai pas plus loin.

2780

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Oui. Merci. On va accueillir les gens du Partenariat du Quartier des spectacles, monsieur Jacques Primeau. Bonsoir, Messieurs. Je vous demanderais de vous présenter.

2785 **M. PIERRE FORTIN :**

Avec plaisir. Merci, Madame et Messieurs les commissaires, de nous recevoir. Mon nom est Pierre Fortin, je suis le directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles et j'accompagne Jacques Primeau qui est le président du Partenariat.

2790

Deux mots auparavant sur le mandat de notre organisme. Le nouveau mandat qui a été accordé par la Ville date d'avril 2009, donc c'est relativement récent et s'applique sur le territoire qui est compris entre City Councillors à l'ouest, Saint-Hubert à l'est, René-Lévesque au sud et Sherbrooke au nord. Le mandat du Partenariat est d'animer les places publiques; de contribuer à l'amélioration de l'offre culturelle sur le territoire; de faire la promotion de la destination; et également d'être le partenaire privilégié de l'arrondissement pour ce qui est de la gestion et de l'entretien des places publiques dont il a la responsabilité.

2795

Alors je laisse mon président présenter la position du Partenariat.

2800

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Primeau, on vous écoute.

2805 **M. JACQUES PRIMEAU :**

Mesdames, Messieurs, merci. Bonjour tout d'abord. Merci de l'opportunité que vous nous donnez aujourd'hui de commenter le PPU du Quartier des spectacles Pôle du Quartier latin. Nous nous réjouissons donc que la Ville de Montréal, après toutes les interventions du premier PPU, ait décidé d'aller résolument de l'avant avec une deuxième phase. Nous saluons l'approche participative, créative et inclusive adoptée par l'équipe de l'arrondissement Ville-Marie en amont du dépôt de ce projet de PPU.

2810

Au-delà de la reconnaissance des responsabilités du Partenariat, nous sommes heureux d'avoir été reconnus comme un partenaire privilégié dans plusieurs programmes

2815

2820 culturels et économiques d'envergure. Les préoccupations des membres du Partenariat, qui sont pour la plupart des riverains créateurs et entrepreneurs culturels du Quartier des spectacles, se soucient plus largement de l'amélioration de leur milieu de vie, de création et de travail. Ils sont donc heureux de retrouver dans le projet de PPU de nombreuses mesures qui répondent à ces préoccupations.

2825 Il reste toutefois dans la version actuelle certaines questions que nous souhaitons approfondir dans le but d'optimiser ses effets positifs sur l'essor du Quartier latin et du Quartier des spectacles dans son ensemble.

2830 Nos premières préoccupations concernent le pôle Saint-Laurent. Dans le document, on souligne que la vocation du boulevard Saint-Laurent dépasse largement les limites du PPU. Évidemment, il y a la pertinence d'un plan stratégique d'ensemble. Malgré tout, l'arrondissement doit intégrer formellement le pôle Saint-Laurent dans le territoire d'intervention du PPU afin d'en assurer la requalification et y prioriser quelques mesures concrètes : notamment pour réhabiliter la Place de la Paix en la dotant d'infrastructures de soutien aux événements, tout en respectant ses aménagements d'origine; s'assurer que le développement sur le flanc ouest du boulevard au nord du Monument national contribuera à l'animation de jour et de soir et n'affectera pas la dimension patrimoniale, notamment la remise en état de façades d'origine; s'assurer que les abords du métro Saint-Laurent seront bien développés – et je cite -

2835 « à des fins principalement institutionnelles et culturelles »; et la planification de ce secteur devra aussi tenir compte de la réalisation prochaine de l'esplanade Clark avec sa patinoire et son stationnement souterrain, ce projet faisant partie du PPU du pôle Place des Arts, c'est la dernière étape.

2840 Deuxièmement, parlons de nos partenaires de tous les jours : les salles de spectacles et lieux de diffusion culturelle du quartier. Dans sa récente planification stratégique, le Partenariat prévoit notamment renforcer l'arrimage entre sa programmation sur les espaces publics avec celle des lieux de diffusion et salles de spectacles. L'objectif : augmenter leur

2845 fréquentation. Quels que soient leur statut, leur taille, le type d'offres qu'elles proposent au public, les salles sont au cœur de l'attrait du centre-ville et jouent un rôle économique

important. L'ensemble de ces joueurs contribue à la diversité de son offre et à l'attrait du quartier. Il est primordial d'assurer leur compétitivité, leur pérennité et leur diversité.

2850 Pour ce faire, il faut comprendre que la problématique des salles de spectacles et lieux de diffusion culturelle dépasse largement les champs de compétence et d'intervention du Partenariat. Par exemple, les facilités d'accès et de stationnement, la capacité d'offrir une programmation distinctive et de grande qualité, le niveau de confort et de qualité technique offert par les salles appellent des mesures qui commandent l'implication concertée de la Ville
2855 de Montréal et du gouvernement du Québec évidemment.

Par ailleurs, le Partenariat ne peut que soutenir et appuyer avec fermeté les mesures décrites dans le PPU et demander qu'elles s'appliquent pour l'ensemble du territoire. Quand on parle, par exemple, d'adapter le règlement de zonage en fonction du type de salle de spectacles et de lieux de diffusion ou d'encourager la mise en place d'un programme de subvention visant la mise à niveau des lieux de diffusion ou d'exclure du calcul des densités les équipements culturels et les nouveaux espaces dédiés à la création, une telle mesure devrait d'ailleurs s'appliquer à l'ensemble des espaces occupés à des fins culturelles. Elles pourraient s'accompagner de mesures fiscales plus directes visant à soutenir leur présence et leur
2860 activité. La Table de concertation des salles de spectacles déposera également un mémoire faisant état dans le détail de leur réalité, mémoire auquel nous souscrivons.
2865

Troisièmement, un autre objectif est de faire sortir sur les trottoirs, dans les rues – on en a parlé tout à l'heure – dans les commerces et sur les espaces publics, les gens qui fréquentent le pôle du Quartier latin. Il est évident que pour plusieurs, l'animation urbaine et la fréquentation du secteur ne reflètent pas son affluence réelle. Plus d'animation, nous dirons, mais oui. Mais nous croyons que l'animation culturelle ne constitue qu'un des multiples éléments d'une stratégie d'intervention visant à réaliser cet objectif. Nous croyons que d'autres mesures telles que l'aménagement, la signalisation et l'amélioration de l'offre commerciale
2870 doivent être mises en œuvre à l'échelle de tout le secteur.
2875

2880 Par ailleurs, il est clair dans l'esprit du Partenariat que l'animation culturelle n'est pas une activité permanente d'intensité égale 24 heures par jour et 365 jours par année. Bien au contraire. Dans le contexte urbain, l'animation culturelle se module selon la saison, l'heure du jour, le calendrier des grands événements et festivals, l'activité institutionnelle et commerciale du milieu. Ces principes sont d'ailleurs devenus les fondements de notre politique de programmation développée en étroite collaboration avec la Ville de Montréal.

2885 Quatrièmement, nous souhaitons appuyer le renforcement du pôle cinéma. Un enjeu que je trouve particulièrement important. Après le départ regrettable de la CinéRobothèque de l'ONF et compte tenu de nombreux facteurs, dont l'utilisation importante faite de l'ensemble des équipements de projection de ce pôle par de nombreux festivals et événements liés au cinéma, l'importance pour une destination culturelle dont la vitalité repose sur la diversité de son offre et de ses lieux de diffusion de maintenir des lieux voués à la distribution du cinéma d'auteur ou du cinéma étranger peu diffusé, et du risque réel de voir se désintégrer la concentration d'institutions vouées au cinéma et, par conséquent, la capacité d'accueil des festivals et événements en cinéma qui contribuent tous grandement à l'identité et à l'animation du pôle Quartier latin autant que du Quartier des spectacles en général. Il nous apparaît donc urgent de mettre à contribution les grands organismes de soutien à la culture pour définir les mesures à prendre pour requalifier ce pôle cinéma dans le Quartier latin, en accentuer la visibilité et l'attrait et susciter l'implantation de nouveaux partenaires du milieu du cinéma dans le secteur.

2900 Cinquièmement, il est essentiel de maintenir et de renforcer la présence des créateurs dans le Quartier des spectacles, notamment des concentrations de galeries d'art comme nous en trouvons encore dans l'édifice Belgo; des concentrations d'organismes et de PME culturels comme nous en trouvons notamment dans l'édifice Alexander, des ateliers légers et ateliers résidences pour des créateurs de toutes disciplines artistiques, notamment les arts liés à la diffusion, que ce soit à l'intérieur d'édifices existants ou de nouveaux projets. On parle ici d'occupation culturelle. Il est temps d'agir.

2910

Vu le nombre d'études et de consultations menées par la Ville depuis une dizaine d'années au sujet des ateliers et résidences d'artistes, nous croyons que les problématiques sont déjà bien connues et que le temps est venu de poser des gestes concrets. À cet égard, nous offrons bien sûr notre entière collaboration à l'arrondissement pour aider à définir et mettre en œuvre les projets pertinents.

2915

Sixièmement, l'accès au Quartier des spectacles, on prend le pari de l'expansion en transport en commun. Il serait intéressant d'étendre les heures d'opération du réseau de transport en commun en fonction des heures d'ouverture des salles de spectacles, des restaurants et des bars, et plus généralement de l'économie de nuit dont on parlait tout à l'heure, dont le PPU se fait justement le promoteur. En auto, évidemment, il y a des problèmes de congestion, les travaux ont accentué la perception négative d'accès au centre-ville. La problématique dépasse le mandat du PPU mais cela reste une préoccupation majeure.

2920

Cependant, nous pouvons agir sur la question du stationnement. Le quartier dispose en soirée de nombreux stationnements souterrains. Il faut que ça se voie, il faut que ça se sache. Il est urgent de réaliser le projet de jalonnement dynamique déjà prévu au PPU du pôle de la Place des Arts sur l'ensemble du territoire du quartier afin de faciliter le stationnement des visiteurs.

2925

2930

Septièmement, nous aimerions mettre en relief certains défis liés à l'objectif visé par le PPU de doubler la population résidente, et ce, bien que nous soyons tout à fait d'accord avec cette ambition. On en a déjà parlé. Si nous nous fions aux tendances du développement immobilier des dernières années, il sera important de créer les conditions permettant une diversification de l'offre résidentielle, si l'objectif est d'assurer une mixité sociale. Nous croyons de plus que la Ville doit s'assurer auprès des entrepreneurs que les nouvelles résidences seront conçues selon des normes d'insonorisation qui tiennent compte du lieu d'implantation, un lieu où ça veille tard le soir.

2935

Par ailleurs, des situations existantes doivent aussi être corrigées. À cet égard, le projet de reconfiguration des abords de la rue Boisbriand devra assurer la nécessaire cohabitation

avec les débarcadères essentiels à l'activité des salles de spectacles de la rue Sainte-Catherine.

2940

Un autre enjeu important est l'effet de la gentrification du quartier sur les salles privées et les lieux d'occupation culturelle qui subissent, bien sûr, la pression de la hausse des valeurs immobilières dans le secteur. Il faut y réfléchir.

2945

Finalement, nous voulons signaler nos inquiétudes concernant l'affichage publicitaire et numérique. Bien que nous soutenions les intentions de l'arrondissement, nous estimons que la révision de toute la dimension publicitaire dans le Quartier des spectacles doit tenir compte des enjeux suivants. Les normes adoptées devraient être uniformes sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles, quitte à différer de celles qui s'appliqueront au reste du territoire de

2950

l'arrondissement et de la Ville. Le Quartier des spectacles étant un territoire urbain à vocation essentiellement culturelle, la projection de contenu de création culturelle devra être prioriser sur les murs et façades du quartier.

2955

Compte tenu de l'intensité de l'animation culturelle des espaces publics du quartier et modulée selon la saison, l'heure et la tenue de festivals, et que les vidéoprojections sont restreintes à un petit nombre de surfaces, la présence publicitaire devra respecter ces rythmes et ces limites afin de ne pas affecter la nature et l'image du quartier, ni banaliser les vidéoprojections du parcours linéaire. On ne veut pas d'une espèce de *Time Square*. C'est à éviter.

2960

La valeur commerciale des grands espaces publics devrait être préservée car elle contribue de façon significative – ça, c'est important – au financement des festivals et événements culturels mais aussi des salles de spectacles et des lieux de diffusion culturelle. Nous souhaitons être partie prenante dans la réflexion de l'arrondissement sur l'affichage commercial et numérique et nous lui offrons notre entière collaboration. On a beaucoup réfléchi sur le sujet.

2965

2970 En terminant, je tiens à vous assurer que nous continuerons d'être un partenaire de
premier plan de la Ville à la promotion de la vision de développement du Quartier des
spectacles dans sa nouvelle version bonifiée. Plus encore, nous entendons nous impliquer
complètement dans la réalisation des projets qui lui donneront vie en mettant à contribution
notre expertise, notamment comme opérateur d'espaces publics extérieurs. Les seules limites
à notre implication seront le ou les moyens financiers et les mandats qui nous seront octroyés
2975 dans le cadre de la nouvelle entente à venir avec la Ville de Montréal. Il serait important que
l'arrondissement en tienne compte dans son plan de mise en œuvre. C'est donc avec un grand
intérêt que nous acceptons de participer à la table de travail pour la mise en œuvre du PPU.
Merci beaucoup pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

2980 Merci beaucoup, Monsieur Primeau. Une toute petite question préalable. Est-ce que
vous avez déjà – il y a déjà une entente avec la Ville qui régit vos relations ou qui vous amène
à réaliser des choses?

2985 **M. PIERRE FORTIN :**

Il y a une entente qui est en vigueur jusqu'au 31 décembre prochain et un projet de
renouvellement de convention qui est actuellement déposé et à l'étude du côté de la Ville.

2990 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2995 Pour combien de temps?

LE PRÉSIDENT :

3000 Le renouvellement serait pour combien de temps?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

3005 Combien d'années?

M. PIERRE FORTIN :

Cinq ans.

3010 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

3015 J'aurais une première question de clarification sur le sujet de l'organisme de développement. Vous parlez, vous, d'organisme de développement commercial alors que l'arrondissement parle de regroupement d'un organisme qui inclurait aussi des institutions comme l'UQÀM, en fait, la Place des Arts, etc., etc., il y a aussi une proposition qui dit qu'on devrait associer les acteurs culturels et sociaux aussi.

3020
3025 Enfin, quelle est clairement votre position? Et puis on vient d'entendre parler par vos prédécesseurs de peut-être un modèle qui existe aux États-Unis et qui inclut effectivement les institutions importantes qui ont des incidences sur le développement économique d'un territoire donné. Alors pour vous, est-ce que vous vous limitez à « commercial » à activités commerciales ou vous englobez plus la notion de développement économique?

M. PIERRE FORTIN :

3030 Je dirais que la réflexion est entamée un peu comme avec nos collègues de la CDU.
Le mandat et les mandats du Partenariat du Quartier des spectacles dans la sphère culturelle
sont très bien définis. Et nous, on voit l'urgence d'abord d'intégrer le territoire, que trois
organismes à vocation et géométrie variable – on a la CDU, on a la SDC du Quartier latin et
3035 Destination centre-ville – qui n'ont pas tout à fait les mêmes champs d'intervention, on pense
qu'il y a un besoin pour du développement économique intégré et pour un territoire unique
défini qui est un territoire du Quartier des spectacles.

Maintenant, est-ce qu'on pourrait participer – c'est les mêmes questions qui se posent,
qui ont été soulevées par nos collègues de la CDU – le modèle, je pense, reste à inventer.

3040

M. JACQUES PRIMEAU :

Mais j'aime beaucoup la fameuse phrase : le statu quo n'est pas une solution. On ne
peut pas rester dans cette vague-là. Je pense que notre mandat à nous commence de plus en
3045 plus à se préciser. Ça, c'est clair. Mais je pense que de l'autre côté, tout le secteur économique
doit effectivement se bonifier autour d'un territoire commun qui s'appelle le Quartier des
spectacles.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

3050

Mon autre question est reliée à la question du pôle Saint-Laurent. Vous semblez voir
comme urgent que l'arrondissement, que les services de l'arrondissement concerné soient
immédiatement mandatés pour élaborer un plan stratégique pour la redynamisation du
boulevard Saint-Laurent, de la rue de la Commune jusqu'à Prince-Arthur. Est-ce que, en
3055 d'autres termes, vous souhaiteriez que ce PPU en fait dont vous parlez devrait être intégré au
présent PPU? En fait, le PPU dont vous parlez, c'est un élargissement, est-ce que vous
souhaiteriez que ça soit intégré au PPU dont on parle actuellement?

M. PIERRE FORTIN :

3060

Très honnêtement, la façon dont la réflexion s'est articulée quand on a travaillé autour de la réaction du PPU, la crainte qu'il y avait, c'est que si on prenait la bouchée Prince-Arthur/de la Commune, la bouchée soit trop grosse pour aller chercher des résultats rapidement. Et pour nous, dans le territoire précis du Quartier des spectacles où il y a eu un effet de démembrement certain avec les interventions, les démolitions notamment sur Saint-Laurent, on voit vraiment une urgence pour requalifier ce secteur-là parce que c'est le cœur du Quartier des spectacles qui se veut un lieu d'expérience et une destination.

3065

M. JACQUES PRIMEAU :

3070

C'est clair que nous, à partir de René-Lévesque, après le quartier chinois, on tombe véritablement dans le Quartier des spectacles, et là, c'est clair, il y a une problématique qui est évidente d'urgence à aller jusqu'à Sherbrooke pratiquement. Alors donc, c'est évident que pour nous, c'est prioritaire qu'il se passe quelque chose sans nécessairement attendre une intervention globale.

3075

M. PIERRE FORTIN :

3080

Et si je peux me permettre, l'autre élément qui est important dans le tronçon Saint-Laurent, c'est la connectivité avec la Vieux-Montréal. Le Vieux-Montréal étant un pôle d'attraction touristique comme veut le devenir le Quartier des spectacles, donc de travailler sur cette connectivité-là, c'est de la première urgence.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

3085

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3090 Petite question. Dans le PPU, on parle d'encourager et même de développer encore
l'animation, les saisons d'activités de toutes sortes. On a quand même des festivals extérieurs
sur une très grande partie de l'été, on a même *Montréal en lumière* au mois de février. Est-ce
qu'il peut y avoir une *overdose* de festivals extérieurs à un moment donné? Est-ce que la
question se pose d'un équilibre à trouver dans tout ça? Pas juste quant aux festivals mais
3095 aussi, je dois dire, avec les réaménagements, les détours et ainsi de suite qui en
accompagnent la réalisation?

M. PIERRE FORTIN :

3100 Il y a des défenseurs du modèle Édimbourg à Montréal, et Édimbourg en termes
d'intensité d'offre culturelle, je pense que c'est assez difficile à battre. Maintenant, l'expérience
que le Partenariat est allé chercher au cours des quelques dernières années, c'est évident que
dans la période d'été, les grands festivals qui sont là de tradition, on n'a pas besoin d'ajouter
quoi que ce soit là. Au départ, il y avait cette volonté-là de densifier l'offre culturelle extérieure,
3105 mais ce qu'on s'est rendu compte, c'est qu'il faut la doser. Il faut la doser selon les saisons. Et
le travail que le Partenariat fait en termes d'animation culturelle, c'est d'essayer d'aller occuper
des lieux comme la Place Émilie-Gamelin que personne veut animer, donc de remplacer,
équilibrer l'offre dans le pôle est et de travailler aussi à des moments où il n'y a personne qui
veut aller animer l'extérieur, et ça, en complément de l'offre en salle et proposer une
3110 expérience locale qui permet d'abord la cohabitation des différentes fonctions mais également
de ne pas, comme vous dites, de ne pas trop densifier l'offre.

LE PRÉSIDENT :

3115 Très bien. Merci. Alors, Monsieur Primeau, Monsieur Fortin, merci beaucoup.

M. JACQUES PRIMEAU :

Merci.

3120

LE PRÉSIDENT :

Ça nous permettra d'accueillir la dernière présentation de cet après-midi, qui sera faite par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, madame Louise Boutin. Bonjour, Madame Boutin, et merci de votre patience. On va avoir le plaisir de finir avec vous cet après-midi et on recommence à 19 h ce soir. Vous nous avez fait parvenir un mémoire.

3125

Mme LOUISE BOUTIN :

Exactement. Je suis directrice générale administration et service interne de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Comme vous savez, la Grande bibliothèque a ouvert ses portes en avril 2005 et depuis cette date évidemment l'affluence a plus que doublé par rapport aux prévisions. C'est un endroit évidemment que les gens viennent pour se divertir, pour apprendre. On l'appelle même un troisième lieu. Et BANQ a une réserve foncière dans le nord qui est vis-à-vis Ontario, Berri et l'avenue Savoie.

3130

3135

On est content finalement qu'au niveau du projet de PPU que vous ayez proposé de modifier l'affectation du sol institutionnel de notre propriété avec ce qui rejoint nos objectifs de développer ce terrain-là dans un proche avenir qu'on espère bien. Et on tient à vous remercier publiquement, l'arrondissement Ville-Marie, d'avoir considéré cet aspect-là.

3140

LE PRÉSIDENT :

Je veux juste vous dire que nous, on n'a rien à faire comme commission dans tout ça. Alors j'imagine que vous adressez vos remerciements à l'arrondissement.

3145

Mme LOUISE BOUTIN :

À l'arrondissement Ville-Marie, effectivement.

3150

LE PRÉSIDENT :

Voilà.

3155

Mme LOUISE BOUTIN :

Évidemment, nous, en tant que BAnQ, on aimerait voir une thématique d'animation culturelle autour de la Grande bibliothèque en facilitant finalement les déplacements entre la Grande bibliothèque et les autres lieux d'intérêt du Quartier latin. C'est pourquoi on avait proposé un aménagement d'une porte d'entrée au niveau de la rue Saint-Denis pour que les gens puissent vraiment regarder la Place Paul-Émile Borduas pour voir que la Grande bibliothèque se situe au bout de cette allée-là. Donc ça ferait en sorte d'inciter les gens encore plus à venir à la Grande bibliothèque.

3160

3165

On proposait également d'installer le long de la Place Paul-Émile Borduas un mobilier nous permettant d'afficher des documents d'archives, donc encore là, incitant les gens à venir visiter nos lieux. Il y a une traverse piétonne sur la rue Saint-Denis qui pourrait relier la Place Paul-Émile Borduas à la rue Emery, qui serait également avantageux pour les gens qui viendraient circuler dans cet endroit-là.

3170

Et évidemment on apprécierait une gestion plus efficace des ordures des différents commerces dans la cour arrière qui donne sur l'avenue Savoie, puisque l'été, on fait l'Allée des bouquinistes. Donc on aime attirer des gens mais il est évident qu'avec des ordures qui traînent le long de l'avenue Savoie, ça peut nous créer une problématique pour attirer ces gens-là.

3175

3180 Une de nos préoccupations majeures aussi autour de la Grande bibliothèque – vous l'avez sûrement vu – c'est lorsqu'on descend la rue Berri et qu'on veut tourner vers la direction ouest sur de Maisonneuve, il n'y a pas personne qui peut tourner à cette lumière-là. Les automobilistes doivent systématiquement passer sur la rouge puisqu'il y a les cyclistes qui arrivent à toute vitesse, il y a les piétons qui traversent cette avenue-là et il n'y a pas de signaux pour les piétons et les cycliste. Donc ça veut dire que ces gens-là continuent à traverser, la lumière tombe rouge et il n'y a jamais personne qui peut tourner à droite pour aller sur de Maisonneuve. Donc on apprécierait beaucoup qu'il y ait, comme actuellement au coin de Viger et Berri, un signal permettant aux cyclistes et que les automobilistes puissent accéder par la rue de Maisonneuve.

3190 Il y a également – vous avez probablement pu constater que notre stationnement, il y a une entrée qui donne sur la rue Berri mais on a une autre entrée aussi qui donne par l'avenue Savoie. Et celle sur Berri nous inquiète toujours énormément parce que les gens, pour aller à notre stationnement, doivent traverser la piste cyclable et encore une fois, les cyclistes sont souvent très rapides à descendre cette côte-là et on a toujours peur qu'il arrive un accident dans ces endroits-là.

3195 On a déjà mentionné aussi que la traverse de la rue Saint-Denis, entre la Place Pasteur et Emery, ça aussi c'est une problématique. Les gens veulent traverser entre la Place Paul-Émile Borduas pour aller vers la Place Emery et, encore là, il n'y a aucune indication pour permettre aux gens de pouvoir circuler en toute quiétude. Donc c'est un secteur aussi qui est un peu problématique.

3200 On est d'accord pour diminuer la pression automobile et c'est pour ça que nous on offre notre stationnement, pour que les gens puissent venir évidemment y stationner et pouvoir circuler autour de ces espaces-là à pied. Donc le stationnement de la Grande bibliothèque est disponible en soirée évidemment pour que les gens puissent y venir.

3205 Donc il est évident que nous, on est enthousiaste à l'idée de collaborer à la mise en place du PPU du Quartier latin. Le BAnQ serait très content de pouvoir y participer.

LE PRÉSIDENT :

3210 Merci, Madame. Une question sur la portion nord du territoire.

Mme LOUISE BOUTIN :

3215 Oui.

LE PRÉSIDENT :

3220 Vous vous réjouissez dans le fond qu'il y ait une affectation mixte qui remplace l'affectation institutionnelle?

Mme LOUISE BOUTIN :

3225 Oui.

LE PRÉSIDENT :

3230 Très rapidement, qu'est-ce que c'est l'historique de ça? Est-ce que c'est parce qu'au départ, on voyait rapidement une expansion de la bibliothèque de ce côté-là? Est-ce que la bibliothèque a abandonné complètement l'idée d'y être?

Mme LOUISE BOUTIN :

3235 Au tout début, lors de l'élaboration des plans, on savait à la base qu'il y aurait un manque d'espace au niveau de la Grande bibliothèque. Donc ça se concrétise encore plus avec le double d'affluence qu'on a par rapport à ce qui avait été prévu. Donc c'est pour ça qu'on aimerait avoir un projet d'agrandissement au niveau du terrain nord de la Grande bibliothèque.

LE PRÉSIDENT :

3240

Mais compte tenu du fait que l'expansion future arrive plus vite et s'avère plus importante que ce qu'elle a été anticipée au début, quel avantage voyez-vous à ce que l'utilisation soit mixte plutôt qu'institutionnelle?

3245

Mme LOUISE BOUTIN :

3250

Bien, c'est parce que nous, évidemment, vous le savez, aujourd'hui, on a de la difficulté à avoir des sous de la part du gouvernement pour construire ou pour aménager quoi que ce soit. Donc nous, on se servirait de ce terrain-là pour faire en sorte qu'en plus de l'agrandissement de la Grande bibliothèque, qu'il y ait un promoteur privé qui puisse ériger des condos ou d'autres espaces locatifs à cet endroit-là, nous permettant justement d'aller chercher ces sous-là pour la construction de l'agrandissement.

LE PRÉSIDENT :

3255

C'est une forme de rentabilisation foncière.

Mme LOUISE BOUTIN :

3260

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3265

Mais avec une fonction bibliothèque.

Mme LOUISE BOUTIN :

Exact.

3270 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Monsieur Lacharité?

3275 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Advenant justement la réalisation de cet agrandissement souhaité et probablement nécessaire, seriez-vous disposés à revoir la localisation de l'accès justement au stationnement, effectivement?

3280 **Mme LOUISE BOUTIN :**

3285 Il est évident que s'il y a une proposition qui peut – les plans actuellement qu'on voit, l'entrée se fait et par Berri et par l'avenue Savoie. Il est évident que par l'avenue Savoie, ce n'est pas non plus optimum mais étant donné qu'il y a souvent des camions dans cette avenue-là, l'été, nous, on aimerait la faire plus piétonnière pour inciter les gens à venir à l'Allée des bouquinistes. Donc je vous dirais, un autre endroit, ça serait peut-être plus de faire rentrer les gens d'Ontario, mettre la rue à double sens, mais c'est une problématique au niveau de l'entrée, notre stationnement, je dois dire.

3290 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Donc les options alternatives ne sont pas évidentes.

3295 **Mme LOUISE BOUTIN :**

Non.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

3300 Et probablement très coûteuses.

Mme LOUISE BOUTIN :

Très coûteuses, c'est l'espace qui est manquant aussi au niveau de l'entrée pour notre stationnement.

3305

LE PRÉSIDENT :

Autour de l'idée justement que la bibliothèque est extrêmement populaire, parce qu'on en convient tous, c'est une des belles réussites et même, je pense que ça s'est fait à l'intérieur des budgets et des délais, ce qui mérite trois étoiles...

3310

Mme LOUISE BOUTIN :

Mais oui.

3315

LE PRÉSIDENT :

... compte tenu donc de sa fréquentation, est-ce qu'il y a des leçons que vous avez apprises autour de cette popularité-là qui pourraient être bénéfiques pour concrétiser dans le bon sens les interdictions qu'on voit dans le PPU : animation, fréquentation, heures d'exploitation? En plus ou en moins, je peux dire. Est-ce que votre expérience, il y a des éléments qu'il serait avantageux de partager?

3320

Mme LOUISE BOUTIN :

Bien, je vous dirais qu'au niveau de la Grande bibliothèque, il y a toujours du monde. Ce n'est pas au niveau de l'affluence. C'est sûr qu'on a dû réduire évidemment nos heures d'ouverture étant donné qu'on n'avait pas les budgets nous permettant de poursuivre. Le succès est là. Il est évident que c'est, comme je mentionnais tantôt, c'est un troisième lieu. Les gens s'y retrouvent. La gratuité fait en sorte évidemment que c'est un endroit où est-ce que les

3325

3330

gens peuvent venir, s'asseoir et consulter tous les documents qu'ils peuvent consulter. J'ai de la misère à saisir votre question par rapport au projet de la Grande bibliothèque.

LE PRÉSIDENT :

3335

C'est tout simplement que le quartier, dans le PPU, on parle d'animation accrue, fréquentation accrue, popularité, etc.

Mme LOUISE BOUTIN :

3340

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3345

Vous en êtes un exemple. En même temps, la présence extérieure de la bibliothèque n'est pas très manifeste.

Mme LOUISE BOUTIN :

3350

Non.

LE PRÉSIDENT :

3355

Vous avez pignon sur la rue Berri qui est probablement la plus plate de toutes les rues du Quartier latin, du moins dans les rues de cette taille-là. Pouvez-vous faire quelque chose?

Mme LOUISE BOUTIN :

3360

Bien, c'est pour ça qu'on a commencé, comme je vous mentionnais, au niveau de l'avenue Savoie. On veut animer cette avenue-là. Ça fait quand même trois étés qu'on a l'Allée des bouquinistes. Comme je vous dis, c'est un secteur qui est difficile. Il y a eu de

3365 l'amélioration au niveau évidemment de l'avenue Savoie. On fait des efforts mais il est évident que toutes les vidanges sont là et nous, on espère un jour qu'on va tous avoir des vidanges qui vont rentrer dans le sol, puis à ce moment-là, il n'y a pas personne qui va voir ça. Mais ce n'est pas évident comme endroit pour animer et c'est pour ça qu'on veut se servir comme de la porte de la rue Saint-Denis pour faire avancer les gens jusqu'à la Grande bibliothèque et que l'avenue Savoie soit une avenue qui puisse circuler autour facilement et non pas nécessairement avec des camions puis des vidanges autour.

3370 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Boutin, merci beaucoup et vous finissez en beauté notre après-midi d'aujourd'hui.

3375 **Mme LOUISE BOUTIN :**

Merci.

3380 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous, comme commission, nous reprendrons à 19 h, ici même.

3385 **FIN DE LA SÉANCE**

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3390

LOUISE PHILIBERT, s.o.